

BILLET DE QUÉBEC

Le gouvernement acceptera les amendements de l'épiscopat

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC. — La déclaration qu'a faite le ministre de la jeunesse en fin de semaine, à Saint-Polycarpe, confirme une rumeur qui circule depuis quelques jours.

En effet, sans pouvoir appuyer sur une prise de position officielle, le rumeur voulait que le gouvernement ait décidé d'accepter, à une exception près, les amendements au bill 60 soumis par l'épiscopat de la province.

Quand les évêques demandent que les deux sous-ministres soient agréés, l'un, par le comité catholique et l'autre, par le comité protestant, ils empiètent sur une prérogative gouvernementale.

MGR CABANA ET LE JUGE MARQUIS :

"Le Québec fait face à l'athéisme"

SHERBROOKE. — L'archevêque de Sherbrooke, Mgr Cabana, et le juge, M. Eugène Marquis, de la Cour supérieure, ont tous deux affirmé hier, au congrès des Chevaliers de Colomb du diocèse de Sherbrooke, que le Québec doit faire face au problème de "l'éducation athée". Ils ont dénoncé l'influence du matérialisme en éducation et dans la vie de tous les jours.

Mgr Cabana a déclaré que l'Eglise doit combattre les manifestations actuelles de déchristianisation et de sécularisation. Il a ajouté que même certains membres du clergé et des communautés religieuses subissent l'influence du matérialisme. Si cette tendance n'est pas combattue, a-t-il dit, l'homme sera dépourvu de son pouvoir de l'Etat, et son destin sera déterminé par des machines.

Le juge Marquis, pour sa part, a invité les congressistes à défendre l'éducation religieuse et morale au Québec.

Bill 60 : les évêques ne sont pas unanimes

ALMA. — Pendant ce temps, à Alma, hier, Mgr Marquis, évêque de Chicoutimi, a affirmé que le projet de gouvernement de créer un ministère de l'éducation n'a pas rencontré l'assentiment unanime de l'épiscopat québécois.

Prenant la parole au congrès annuel des commissions scolaires de son diocèse, Mgr Paré a déclaré que les recommandations soumises récemment au gouvernement au sujet du bill 60 ne constituaient pas une approbation théorique du projet.

"Nous acceptons à l'heure actuelle une situation générale et le ministère de l'éducation comme faisant partie de cette situation générale", a-t-il dit.

Voir page 8 : Le Québec

Une telle décision ne daterait que de quelques jours. Sans l'annoncer carrément, M. Paul Gérin-Lajoie la laisse deviner quand il déclare que la distance qui sépare le bill 60 des suggestions des évêques s'avère minime à l'examen.

Si le gouvernement est prêt, en leur donnant une formulation juridique, à accepter les amendements des évêques, il en est un cependant qu'il ne peut pas leur accorder.

Même si dans le domaine pratique le gouvernement consentait à obtenir un tel amendement, on est d'avis ici qu'il n'accepterait pas d'inscrire dans le texte de loi un tel accroissement d'une prérogative ministérielle.

En formulant en langage juridique les amendements suggérés par l'épiscopat, le gouvernement préciserait certaines expressions et en rendrait d'autres un peu plus vagues, comme il se doit dans tout texte de loi; mais il en respecterait l'esprit.

C'est ainsi qu'il ne pourra accepter sans précision et sans

limitation le droit que les évêques exigent pour les comités confessionnels, "de statuer sur la qualification du personnel dirigeant et enseignant, au point de vue religieux et moral, dans les écoles normales, les instituts familiaux et les écoles publiques catholiques ou protestantes, selon le cas".

Que fera l'Union nationale ?

Si le gouvernement accepte les amendements des évêques, l'Union nationale maintiendra-t-elle son opposition au bill 60 modifié ?

Voir p. 8 : Le gouvernement

Les ministres de l'éducation sont en session, à Québec

QUÉBEC. — Bon nombre des principaux responsables de l'enseignement au Canada se trouvent actuellement à Québec, où ils tiendront pendant cinq jours, à compter d'aujourd'hui, une série de réunions à l'occasion du 40e congrès annuel de l'Association canadienne des éducateurs. Un groupe membre, l'Association canadienne des surintendants et inspecteurs d'écoles, tiendra son propre congrès annuel en même temps.

Officiellement, le congrès de l'ACE ne débutera que jeudi, mais il sera précédé d'une série de réunions des directeurs et d'une réunion du comité permanent des ministres de l'éducation.

On prévoit que sept des 10 ministres provinciaux responsables de l'éducation seront présents. Les trois autres sont en campagne électorale en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les réunions des ministres, qui ont été inaugurées en 1960, seront tenues aujourd'hui et mercredi. Le président est M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse du Québec, qui est responsable de l'éducation dans le cabinet Lesage.

Le nombre des délégués inscrits, si l'on compte leurs épouses, est actuellement de plus de 700.

Le congrès étudiera, entre autres problèmes, celui de mieux informer le public sur

les problèmes de l'enseignement, celui de la formation des instituteurs dans l'enseignement technique et l'orientation, de même que les effets des découvertes dans le domaine de l'enseignement sur la conception des locaux scolaires.

On fera également le point sur l'enseignement des sciences, sur les problèmes soulevés par le nombre croissant des étudiants universitaires et sur les méthodes d'enseigner une langue seconde.

Plusieurs des délégués auront sans doute l'occasion de mettre en oeuvre les connaissances qu'ils se sont efforcées d'apprendre du français avant de se présenter à Québec.

"Quelques-uns d'entre eux se préparent à parler français depuis un an", observait à ce sujet un participant.

Les principaux orateurs seront M. Gérin-Lajoie, Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval; le Dr Paul Grandwein, autorité américaine dans l'enseignement des sciences; le Dr R. W. B. Jackson, directeur du département de recherche en enseignement au Collège de Education d'Ontario; M. Robert Rae, principal de l'université Sir George Williams; et M. D. C. Munroe, directeur de l'Institut de Education de l'université McGill.

Le point de vue de "L'Action nationale" sur le bill 60

(pages 10 et 11)

DERNIÈRE HEURE

Des plaintes au criminel contre d'éminentes personnalités politiques

Par Marcel VLEMINCKX

QUÉBEC. — Des plaintes au criminel seront prises ce matin contre cinq ou six personnes dont les noms ont été mentionnés dans l'enquête de la commission Salvas.

Il est à prévoir que les principales personnalités politiques dont les noms ont été rattachés à l'enquête seront mises en accusation.

Les plaintes seront prises ce matin, après quoi il est à prévoir que les procureurs de la Couronne procéderont par voie de sommation.

24 heures dans le monde

TRAITE DE MOSCOU. — Il semble que le Sénat américain ratifiera aujourd'hui ou demain à une forte majorité l'accord tripartite de Moscou sur la cessation partielle des expériences nucléaires. Un amendement présenté par le sénateur républicain Goldwater a été repoussé par 13 voix contre 15 (en page 5).

GUAYANE ANGLAISE. — Le premier ministre Cheddi Jagan déclare que certains milieux américains entretiennent une "crainte maladroite" à l'endroit de son régime et que les États-Unis tentent de retarder le moment de l'accession de son pays à l'indépendance (en page 5).

Québec engagera les meilleurs des fonctionnaires fédéraux qui travaillent dans le Nouveau-Québec

QUÉBEC. — (par Marcel Thivierge) — "Si l'on ne veut pas que le transfert d'Ottawa à Québec de la juridiction du Nouveau-Québec se fasse sur le dos des Esquimaux, il est évident que nous engagerons les meilleurs des fonctionnaires fédéraux travaillant actuellement sur ce territoire".

En faisant cette déclaration, hier, un porte-parole du ministère des richesses naturelles a dit ne rien savoir de la rumeur voulant que les fonctionnaires fédéraux au Nouveau-Québec aient offert leur démission en bloc. En faisant écho à cette rumeur, le quotidien Le Soleil, dans sa livraison d'hier, ajoutait que cette démission deviendrait effective au cours du mois d'avril prochain alors que ces fonctionnaires passeraient à l'emploi du gouvernement de Québec.

Les fonctionnaires fédéraux dans le Nouveau-Québec sont au nombre de 62, dont 31 instituteurs. La plupart viennent directement du Royaume-Uni et ne connaissent que très peu de choses du Canada et possiblement encore moins de la province de Québec.

Il n'est certainement pas question que le gouvernement provincial garde tous ces fonctionnaires à son emploi; d'autant plus que le ministère des richesses naturelles a reçu jusqu'ici plus d'une centaine de demandes de Québécois offrant leur service pour travailler au Nouveau-Québec. Plus de la moitié de ces requêtes proviendraient de candidats très sérieux. Le gouvernement ne peut donc pas les écarter du revers de la main pour donner la préférence aux fonctionnaires déjà en place. Le Québec, pour éviter une

transition trop brusque, gardera les meilleurs.

Dans le cas des 31 instituteurs fédéraux, qui n'enseignent que l'anglais aux Esquimaux, le problème est plus épineux.

"Il est certain, a dit un porte-parole du ministère des richesses naturelles, que les Esquimaux qui parlent actuellement anglais et on les compte sur les doigts de la main — continueront à recevoir leur instruction en anglais. Nous ne sommes pas pour les faire recommencer à zéro".

On sait que le Québec se propose d'instruire les Esquimaux dans leur propre langue et de leur enseigner le français, comme langue seconde.

On dit que quelques fonctionnaires fédéraux comprennent qu'il est nécessaire que

la juridiction du Nouveau-Québec passe enfin au gouvernement provincial, car ce dernier, contrairement aux richesses naturelles, peut offrir aux Esquimaux infiniment plus que le fédéral. Ce dernier peut donner à manger aux Esquimaux, les instruire, mais n'ayant rien à dire dans le domaine des richesses naturelles, ne peut créer des emplois.

REUNION EN OCTOBRE

La dernière séance de négociation entre Ottawa et Québec sur le Nouveau-Québec a eu lieu, le 27 juin dernier.

Depuis ce temps, le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, et le ministre fédéral des affaires du Nord, M. Lévesque, ont reçu un rapport conjoint de leurs hauts fonctionnaires dont la conclusion était favorable au

transfert de la juridiction d'Ottawa à Québec.

Ce rapport devra être soumis aux cabinets fédéral et provincial avant la prochaine séance de négociation qui devrait avoir lieu au cours du mois prochain.

Si le gouvernement fédéral accepte les conclusions du rapport, on peut s'attendre que le Québec, aura, à compter du début du prochain exercice financier, soit en avril prochain, la juridiction administrative et scolaire au Nouveau-Québec.

Martin rencontre Gromyko

NATIONS UNIES. — Le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Paul Martin, a eu hier un entretien de plus d'une heure avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko.

Il a refusé de révéler les points touchés au cours de l'entretien et n'a pas voulu dire s'il avait discuté avec son collègue soviétique de la proposition faite par le premier ministre Pearson d'élargir les cadres du conseil de sécurité de l'ONU.

Il a seulement déclaré qu'il avait eu une "très bonne discussion sur des sujets en partie reliés à l'ONU".

Plus tôt au cours de la journée, le ministre canadien avait déjeuné en compagnie de Mme Vijaya Lakshmi Pandit, qui dirige la délégation de l'Inde à l'ONU. Mme Pandit est la sœur du premier ministre Nehru.

Au cours de l'après-midi, il s'est entretenu pendant près d'une heure avec le ministre des affaires étrangères de la Tunisie, M. Mongi Slim.

M. Martin retournera à Ottawa aujourd'hui pour y prendre part à des pourparlers entre le Canada et le Japon, mais il reviendra à l'ONU avant la fin de la semaine.

M. Martin a indiqué hier dans une interview qu'il était impressionné par l'atmosphère qui règne actuellement à l'Assemblée générale, une semaine après l'ouverture de celle-ci.

"Je crois, a-t-il dit, qu'une compréhension plus profonde se développe entre l'Est et l'Ouest. Nous ne devons pas nous faire d'illusion à ce sujet, mais il me semble que ce soit là une chose à laquelle on tient de part et d'autre."

Voir page 8 : Martin

PORT-AU-PRINCE MENACÉ D'UN RAID AÉRIEN

Ultimatum de Saint-Domingue après le bombardement, par les Haïtiens, d'une ville frontière

SAINT-DOMINGUE. — Une nouvelle crise vient d'éclater entre les gouvernements des républiques d'Haïti et de Saint-Domingue, dont l'on sait que les rapports sont depuis longtemps extrêmement tendus. Hier, le gouvernement dominicain a accusé l'armée haïtienne d'avoir mitraillé le village frontalier de Dajabon.

La radio officielle de Saint-Domingue a rapporté que le président Juan Bosch avait menacé de faire bombarder le palais présidentiel à Port-au-Prince en guise de représailles. Elle a ajouté que des avions dominicains ont répandu des tracts sur plusieurs villes haïtiennes pour informer la population de la nouvelle crise, créée, selon le gouvernement dominicain, par les forces armées haïtiennes. Un ultimatum aurait même été adressé par Saint-Domingue à Port-au-Prince: si les trois exigences de la République dominicaine ne sont pas satisfaites, la capitale haïtienne subira un bombardement.

Les trois conditions sont les suivantes: a) cessez-le-feu immédiat; b) punition des auteurs de la prétendue attaque d'hier matin contre le village de Dajabon; c) indemnisation offerte

au gouvernement dominicain.

D'après le ministre dominicain des affaires étrangères, Garcia Godoy, les soldats haïtiens auraient utilisé des mitrailleuses de fort calibre et les 7 à 8,000 habitants de la ville auraient fui, terrorisés. Il ne semble pas qu'il y ait eu de victimes. Le ministre dominicain a ajouté qu'une commission d'enquête se rend actuellement sur les lieux et que le gouvernement décidera, sur la base des conclusions de la commission, s'il convient de saisir l'Organisation des États américains de cet incident. Pour l'instant, le gouvernement a décidé de faire connaître à l'OEA et à l'ONU ce bombardement et de renforcer les garnisons dominicaines le long de la frontière.

La critique de New-York ... critique l'acoustique de la Place des Arts

(Lire à la page 6)



Le recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, P.D., a formellement défendu aux étudiants de l'université de Montréal hier, sous peine d'expulsion, de mettre à exécution leur projet de boycotter la cafétéria du Centre social, administrée par l'université.

Le boycottage doit entrer en vigueur ce matin à 11 heures; cette mesure a été décrétée par l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, lors d'une assemblée générale des membres, en guise de protestation contre l'augmentation des prix des repas. Les étudiants se refusent à payer le \$0.10 supplémentaire exigé par l'université pour combler les déficits d'exploitation de la cafétéria.

Dans sa lettre à tous les étudiants qui sera affichée ce matin dans les salles et corridors de l'université, le recteur déclare: "Messieurs, je vous fais une défense formelle de mettre à exécution votre projet relatif à la cafétéria. Nous tiendrons l'AGÉUM directement responsable de ce qui pourrait advenir si la défense n'était pas respectée".

Utilisant un ton sévère, Mgr Lussier dit que l'université constate, chez les étudiants, "l'absence chronique de toute expression de satisfaction, des abus choquants, jusqu'à un appel à la force, presque une orientation vers l'anarchie", dans leurs rapports avec l'université en général.

L'université constate encore, continue Mgr le recteur, que "ceux qui viennent ici pour recevoir l'instruction cherchent à donner des leçons et vont même jusqu'à la prétention de fustiger leurs maîtres. Ces prétentions mettent en péril l'avenir de l'enseignement supérieur en sapant à la



PIERRE MAROIS, PRÉSIDENT DE L'A.G.E.U.M. :

"... Mais le boycottage de la cafétéria aura lieu quand même!"

Par Réal PELLETIER

"Le boycottage partiel de la cafétéria du Centre social va avoir lieu; cette mesure a pour nous une valeur symbolique; la question de l'augmentation des prix des repas rejoint celle de l'accroissement des frais de scolarité et, par là, tout le problème de la gratuité scolaire par étapes telle que promise par le gouvernement au pouvoir. L'université a sans doute droit de vouloir boucler son budget mais nous affirmons qu'à l'heure de la démocratisation de l'enseignement, le gouvernement n'a pas le droit de laisser cette institution agir ainsi sur le dos des étudiants".

Voir page 8 : L'université

Voir page 8 : Le boycottage

Le Prêt d'honneur permettra aux étudiants du Québec d'emprunter \$50,000,000 dans les dix prochaines années

Par Réal PELLETIER

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 24 SEPTEMBRE 1963

Vote de grève (600 employés) à Goodyear de St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE — Les quelque 600 employés de la Goodyear Tire & Rubber, le plus gros employeur de St-Hyacinthe, ont résolu au cours d'une assemblée tenue dimanche soir d'appuyer par un vote de grève les efforts de leur comité de négociation.

Aux termes de la résolution adoptée au cours de cette réunion, l'exécutif du syndicat national du textile inc. (CSN) pourra, en temps opportun, demander à ses membres de quitter leur travail à moins que la direction de la compagnie ne revise par sa position par rapport à la dernière proposition soumise par le syndicat.

Pour la première fois dans l'histoire de la CSN, le comité de négociation est assisté d'un ingénieur spécialiste dans l'évaluation des tâches, M. Jean Champagne. C'est sur cette question de répartition du fardeau du travail, et non sur des questions d'ordre monétaire, que porte le litige actuel entre la Goodyear et ses employés.

Le syndicat demande que soit établi de façon rationnelle ce que doit être, dans cette usine, une "journée normale de travail", d'après des ba-

remes qui auront fait l'objet d'études conjointes entre la direction de la compagnie et les représentants des travailleurs.

La Goodyear Tire & Rubber Co. envisage en effet une réorganisation complète de ses opérations qui comporte notamment une réévaluation de toutes les tâches.

Le syndicat ne conteste pas la légitimité de cette réorganisation mais désire exercer un droit de regard sur toutes les phases de ce travail. Les représentants syndicaux estiment en effet qu'une telle réorganisation aura de profondes répercussions sur le niveau de l'emploi, sur le taux des salaires, sur le fardeau des tâches, et que les travailleurs ne peuvent pas la-dessus s'en remettre aux décisions unilatérales de la compagnie.

Il semble que la réorganisation actuellement en cours entraînerait la mise à pied

éventuelle d'une cinquantaine d'employés et que les mesures envisagées par la Goodyear soulèveraient de très graves problèmes pour les employés plus âgés qui auront quelque peine à rencontrer les nouvelles exigences de leur emploi.

Le syndicat juge que les garanties offertes par le patron sont actuellement insuffisantes pour entraîner l'adhésion des travailleurs.

La dernière contre-proposition soumise par les représentants syndicaux comporte les points suivants:

— un contrat d'un an avec augmentation générale des salaires de 15 cents l'heure et amélioration des bénéfices sociaux;

— aucun changement dans les tâches pendant la durée de cette convention;

— établissement, pendant la durée de la convention, d'un système complet d'évaluation des tâches par un comité conjoint formé de représentants de la compagnie et de représentants des travailleurs.

La direction de la Goodyear Tire & Rubber n'a pas encore fait connaître sa position sur la dernière offre syndicale qui fera l'objet d'une rencontre entre les deux parties au cours de cette semaine.

Si aucune concession substantielle n'est offerte par la direction, l'exécutif du syndicat pourra mettre à exécution la décision de l'assemblée générale du syndicat et ordonner l'arrêt de travail.

Intrusion

Le président d'Association des propriétaires d'autobus de Québec, M. Renaud Chappelaine, de Nicolet, a dénoncé "l'intrusion injuste et illégale des autobus d'écoliers dans le champ d'action réservé à ceux qui exploitent une entreprise de transport de voyageurs sous l'autorité de la Régie des transports".

M. Chappelaine parlait alors à l'ouverture du congrès annuel de l'Association des propriétaires d'autobus qui sont réunis à l'Estrel de Sainte-Marguerite du lac Masson.

Un douzième candidat à Rivière-des-Prairies

A midi, aujourd'hui, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal aura lieu la mise en nomination officielle en vue de l'élection de deux représentants du nouveau quartier montréalais de Rivière-des-Prairies qui aura lieu le dimanche, 6 octobre. Les candidats avaient jusqu'à hier, 5h. de l'après-midi pour se procurer un bulletin de présentation et ils ont jusqu'à midi, aujourd'hui pour le retourner dûment rempli.

A la fermeture des bureaux hier douze citoyens de Rivière-des-Prairies avaient pris un

Un consulat du Canada à Milan

OTTAWA. — Le Canada ouvrira un consulat à Milan le mois prochain, en vue de favoriser les relations commerciales entre notre pays et l'Italie.

Le premier consul général et commissaire du commerce à Milan sera M. Alexander Bertram Brodie. Le Canada avait un bureau commercial à Milan avant 1940, mais n'avait aucun représentant officiel en Italie, en dehors de Rome, depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

L'an dernier, les exportations canadiennes vers l'Italie ont atteint une valeur totale de \$75 millions et les importations de produits italiens au Canada, une valeur totale de \$52 millions, plaçant l'Italie au huitième rang parmi les acheteurs de produits canadiens.

UNE AUBAINE!

MOBILIER DE LIBRAIRIE

AU TIERS DU PRIX COUTANT

- Meubles, présentoirs et rayons dessinés par un décorateur-assembleur. Modèles exclusifs et fonctionnels.
- Capacité : environ 10,000 livres. Les présentoirs, amovibles, sont en modules de 4 pieds et peuvent s'installer dans n'importe quel local.
- Vente immédiate.

TEL. : VI. 9-2228

Adresse : 3411, Saint-Denis Montréal

CROYEZ-EN VOUS-MEME!

PARTICIPEZ A UN COURS EN

- ★ Relations humaines
- ★ Formation de chefs
- ★ Persuasion par la parole

AVEC

L'Institut de Personnalité

101, 102, A UNE DEMONSTRATION GRATUITE

Mardi ou mercredi ou jeudi, 15h 30 ou 20h 30

PALAI DU COMMERCE

222, entre rue 1400, rue Berri, et avenue de l'Académie. TEL. : 342-3114

Faits divers

Deux suspects capturés par suite d'un hold up de \$65,000 aux Trois-Rivières

On a conduit deux suspects, en fin de journée, hier, au quartier général de la Sûreté provinciale à Montréal dans le but de les interroger au sujet du hold up de \$65,000 exécuté hier matin dans une banque des Trois-Rivières.

Ces deux hommes sont Yvon Duquette et Gérard Fontaine, tous deux de Montréal. La police provinciale croit qu'ils étaient du groupe de cinq bandits masqués qui ont commis ce vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne nationale du centre d'achats des Trois-Rivières.

Le hold up a eu lieu quelques minutes avant l'ouverture de la banque. Les bandits masqués, vêtus de salopettes et armés de mitraillettes, ont surgi près de l'établissement bancaire en trombe.

Quatre des bandits sont descendus de l'auto (volée) au volant de laquelle les attendait le cinquième complice. Ils ont fracassé une grande vitre de la devanture de la banque à l'aide d'une tige d'acier puis ils se sont précipités à l'intérieur pour s'emparer et tenir le personnel en joue avec leurs armes.

On était alors à compter l'argent des dépôts faits par les marchands du Centre d'achats depuis le vendredi soir. Le gang a raflé l'argent et a fui le hold up s'est fait en moins d'une minute.

La voiture a démarré et on en a retrouvé la trace près du dépôt de la ville. Tout ce secteur a été encerclé d'un cordon policier.

Les corps de police municipal et provincial des Trois-Ri-

vières ont mandé l'aide de Montréal. Le caporal Jacques Laferrrière et son chien dressé, Rebel, ont été dépêchés de Montréal pour participer à la battue tandis qu'un petit avion du ministère des Terres et forêts, venu de l'Ancienne-Lorette, participait aux recherches du haut des airs.

Cette battue a été vaine. Par contre, la description des vêtements que portaient les bandits a permis à des patrouilles policières d'appréhender comme suspects à St-Paulin, à l'intérieur des terres en haut de Louiseville, Duquette et Fontaine.

ACCIDENTS MORTELS

JEAN-CLAUDE ROUSSEAU, âgé de 22 ans, de St-Etienne de Lévis a succombé dimanche soir à l'hôpital de Charny aux blessures subies samedi lors que son automobile a dérapé hors de la route.

VAJDIC VELTO, âgé de 32 ans, de Chambly a succombé dimanche soir aux blessures subies plus tôt dans la journée dans une collision survenue près de Saint-Hubert.

DANIEL MARCEAU, âgé de 5 ans, a été mortellement blessé dans Vallée Jonction, à 50 miles au sud de Québec tôt hier. Il a été heurté par une automobile.

VISITEUSES

OTTAWA. — Deux femmes-policier du Lancashire en Grande-Bretagne, sont arrivées à Montréal afin de visiter les principales villes canadiennes et américaines.

Ce sont Winifred Cross, âgée de 28 ans et Sheila Griggall, âgée de 27 ans. Elles sont accompagnées du chef de la police du comté du Lancashire, le colonel Eric St. Johnston. Le but de leur visite est de montrer le rôle des femmes dans la force policière ainsi que l'utilité de l'emploi d'autos sport à grande vitesse dans le travail de la police.

Les femmes-policier visiteront Montréal, Ottawa, Cornwall, Kingston, Toronto, Hamilton et Niagara Falls.

Mais ce n'est qu'un début, a fait remarquer M. Gagné. Le programme de collaboration que le Prêt d'honneur est à mettre au point a été expérimenté en plusieurs endroits aux Etats-Unis et en particulier à Boston où les sociétés prêteuses avancent jusqu'à 20 fois les montants recueillis et déposés en garantie collatérale. Actuellement, le Prêt d'honneur demande 5 pour 1 aux sociétés prêteuses du Québec.

Et M. Gagné d'ajouter: "Nul doute qu'elles n'hésiteront pas au besoin à se rendre jusqu'à 10 pour 1. Comme nous prévoyons que nos campagnes annuelles rapporteront en moyenne \$500,000 au cours des dix prochaines années, c'est donc au moins \$50,000,000 qu'on pourra mettre à la disposition de nos étudiants pendant la même période."

A l'origine de cette transformation, M. Gagné a rappelé que le Prêt d'honneur est conscient de l'évolution actuelle et des besoins nouveaux du milieu étudiant, du fait incidemment que l'université de Montréal comptera quelque 18,000 étudiants en 1967-1968, alors qu'elle n'en compte que 10,000 à l'heure actuelle.

La condition sine qua non de la nouvelle orientation, a-t-il souligné, est que notre population et nos commerces et entreprises fassent d'abord leur part.

Et le président du Prêt d'honneur d'ajouter: "Je suis personnellement convaincu que notre population voudra prouver une fois de plus qu'elle a du cœur et qu'elle croit dans l'avenir du Québec et que l'entreprise privée ne manquera pas une si belle occasion de démontrer qu'elle a encore quelque chose dans le ventre et du vent dans les voiles."

De son côté, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Paul-Emile Robert, a noté que le Prêt d'honneur, qui a été fondé par les SSJB, n'est plus en mesure de répondre aujourd'hui aux demandes de plus en plus nombreuses des étudiants.

La SSJB, a-t-il déclaré, croit au mouvement entrepris en faveur de la gratuité scolaire. L'Etat doit sans doute faire sa large et juste part, mais les institutions privées ont aussi à prendre des responsabilités nouvelles.

La grande sollicitation étudiante annuelle, a continué M. Robert, a "prouvé que les jeunes ont un sens social de plus en plus averti et qu'ils ont conscience tout autant que les adultes de l'urgence qu'il y a à résoudre le gigantesque problème de la démocratisation de l'enseignement".

LE P.R.Q. ET LE CHAHUT DE SAMEDI SOIR

"Les chefs de police avaient reçu des instructions strictes"

A la suite des incidents qui se sont déroulés lors de l'inauguration de la Place des Arts, le Parti républicain du Québec, dans un communiqué émis hier, accuse les autorités gouvernementales d'avoir donné de strictes instructions aux chefs de police, les forçant à jeter leurs troupes, au mépris du sentiment profond des policiers, sur de paisibles manifestants, usant d'un droit démocratique universel, reconnu par la Charte des droits de l'homme; celui de manifester dans l'ordre pour l'affranchissement de leur patrie.

Le défilé pacifique, en ordre, de citoyens bien rangés, ne saurait justifier l'assaut furieux de troupes policières, utilisant des méthodes de répression populaire, caractéristiques des états policiers, ainsi que l'ont reconnu les journaux", affirme le P.R.Q.

Quant au but de l'action du Parti républicain et des indépendantistes, le P.R.Q. déclare qu'il a été atteint.

"Si la Place des arts ne s'appelle pas "Place Of Arts", si nos artistes de l'Union des artistes de Montréal ont encore une chance de pouvoir jouer un jour sans entrave, dans un édifice payé par nous, qui doit nous appartenir, si le programme de l'inauguration a pu conserver un certain cachet français, c'est grâce à l'action tenace et courageuse du P.R.Q., du R.I.N., du C.N. et des indépendantistes qui ont lutté jusqu'au bout contre l'esprit de démission, d'aplatissement de certains dirigeants et magnats colonisés jusqu'aux moelles", poursuit le communiqué.

Le Parti républicain du Québec déclare qu'il continue de réclamer le remplissement de l'américan M. Silas Edman par un administrateur québécois et la reconnaissance de la juridiction exclusive de l'Union des artistes de Montréal à la Place des arts.

"Notre lutte se poursuit et se poursuivra, par tous les moyens légitimes, pour que les Québécois deviennent VRAI-MENT OTT TOTALISE-77 maîtres chez eux dans leur patrie, le Québec libre", conclut le communiqué.

Sur les récifs

WINNIPEG. — Un remorqueur s'est dirigé dimanche vers l'Anse-à-la-Baleine sur la rive ouest de la baie d'Hudson, où le garde-côte canadien "Eider" a échoué samedi soir par une mer orageuse.

L'équipage de 25 marins du "Eider" n'était toutefois pas en danger, ayant été secouru par un avion, après avoir fait parvenir un message de détresse à son port d'attache. Un porte-parole de l'équipe de recherches de l'Aviation royale canadienne, a révélé que le vaisseau avait donné contre des écueils avant de s'échouer près d'une plage.

Bilan de polio

OTTAWA. — La polio continue de faire des victimes seulement dans le Québec. Le ministère fédéral de la santé a révélé à Ottawa, que cinq autres cas de polio avaient été rapportés dans le Québec jusqu'au 14 septembre.

Depuis le début de l'année, 70 cas de polio ont été découverts au Canada, 66 dans le Québec et un au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta. Au cours de la même période l'an dernier, 73 cas de polio avaient été enregistrés au pays, 41 au Québec et 18 en Ontario.

Cette terrible maladie a causé cinq mortalités cette année, toutes au Québec, comparative-ment à deux pour la même période l'an dernier.



Pierre Gravel est délégué officiel du PRQ à Paris

Le parti républicain du Québec aura son délégué officiel à Paris. M. Pierre Gravel partira vendredi à destination de la capitale française où, selon la lettre même d'accréditation que lui a remise M. Marcel Chaput, il sera le seul habilité à parler au nom du parti républicain et de son chef.

La nouvelle sera annoncée officiellement vendredi, croit-on. M. Gravel possède une bonne expérience du journalisme ayant collaboré à divers journaux dans la province.

Il aura pour mission première d'ouvrir un secrétariat à Paris où les Français et les Canadiens vivant en France pourront se documenter sur les activités des indépendantistes du Québec.

De New-York, Grégoire dément les propos du Dr Guy Marcoux

OTTAWA. — Le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire dénonce les déclarations faites à la télévision d'Etat de langue française le 13 septembre par le Dr Guy Marcoux, député créditiste de Québec-Montmorency.

Dans un communiqué de presse envoyé de New-York, où il accompagne la délégation canadienne comme observateur parlementaire, M. Grégoire, qui a opté pour la faction dissidente du Ralliement des créditistes plutôt que de continuer avec le parti national du Crédit social, traite le Dr Marcoux de "menteur public".

Il dit que, contrairement à ce que le Dr Marcoux a dit à la télévision, lui, M. Grégoire n'a rien eu à voir à l'affaire des "Six", qui ont été décidés après les élections d'avril dernier d'apporter leur appui au parti libéral, pour ensuite répudier leur signature.

"Ce n'est pas la première fois que Guy Marcoux revient avec cette insinuation. Il a toujours dit avoir des preuves, mais n'en a jamais apporté. Je voudrais le forcer à se prononcer catégoriquement et à apporter ces preuves. Il n'y a qu'une façon de faire réagir une pâte moelle et c'est de la traiter de menteur public. C'est ce que je fais présentement, espérant qu'il réagira pour une fois et qu'il laissera de côté son hypocrisie."

M. Grégoire a également re-

levé l'insinuation du Dr Marcoux voulant que le député de Lapointe ait conseillé aux députés créditistes de laisser passer un projet de loi visant l'établissement d'une succursale d'une compagnie d'assurances dont les intérêts sont à 90 pour cent américains, après avoir lui-même rencontré un représentant de cette compagnie.

Selon M. Marcoux, le député de Lapointe, qui agissait plus ou moins comme chef de file des députés créditistes québécois au Parlement, aurait ainsi fait faire volte-face à ces derniers.

M. Grégoire répond qu'il a en effet vu un représentant de la compagnie concernée, mais ce, à la demande du chef national du Crédit social, M. Robert Thompson et en présence de ce dernier et du député créditiste de Medicine Hat, M. B. Olson.

Il ajoute: "Nous n'avons jamais accepté de laisser passer le projet de loi, mais simplement de le renvoyer en comité, car plusieurs directeurs de la compagnie voulaient se faire entendre des membres du Parlement."

Il s'agit de la compagnie All State Insurance, l'étude d'un projet de loi doit reprendre à la rentrée parlementaire.

BIENVENUE A BYRRH
le premier apéritif de France

APERITIF A BASE DE VIN. LE BYRRH EST DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS (REFERENCE 540-B).

A la fin de l'histoire

M. Marcel Chaput, chef du PRQ, Montréal, État du Québec.
Cher Monsieur Chaput,
Je suis les développements du Mouvement séparatiste avec un intérêt vif et toujours croissant. Je crois fermement, avec Toynbee que les Canadiens français du Québec auront un important rôle à jouer à la table internationale des nations.
Ayant dans l'esprit cette conviction, je me réjouis grandement de voir mes espoirs réalisés dans une perspective historique dans cette fameuse prophétie de Toynbee, que j'ai découverte dans son livre *CIVILISATION ON TRIAL*, au milieu de la page 161. Je cite:
"If the future of mankind in a unified world is going to be on the whole a happy one, then I would prophesy that there is a future in the Old World for the Chinese, and in the Island of North America for the CANADIENS. Whatever the future of mankind in North America, I feel pretty confident that the French-speaking Canadians, at any rate, will be there at the end of the story."
Je pense que ceci sera un encouragement pour tous les séparatistes et leurs sympathisants, à renouveler leur vigueur et leurs objectifs, sachant qu'un célèbre Anglais, à la fois économiste,

historien et philosophe, a eu cette vision et l'audace de faire une telle prophétie au sujet de notre peuple.
Cette prophétie de Toynbee se réalisera-t-elle? Il me semble qu'elle ne peut se comprendre, ni se réaliser que par l'INDEPENDANCE DU QUÉBEC.
Séparatistes, ou que vous soyez dans le Québec ou hors du Québec, consacrez sincèrement votre temps et votre énergie à poursuivre ce noble objectif du QUÉBEC enfin indépendant, nation libre parmi les cortèges des nations fières d'elles-mêmes! Vous n'avez rien à perdre, votre domination anglaise, tant économique que culturelle. Unissons-nous pour de grandes choses à venir, même au prix de grands sacrifices! Vive les Québécois et vive l'État du Québec!
Et vive Marcel Chaput, vrai Canadien français.

Louis-E. COTE,
Fall River, Mass., U.S.A.
CIVILISATION ON TRIAL, by Arnold J. Toynbee, N.Y. Oxford University Press 1948.
Bien noter que le mot CANADIENS, que nous avons mis en majuscules, est en français dans le texte de Toynbee et en italien. On comprendra facilement l'importance de ce détail; CANADIENS est ici opposé à CANADIENS.

L'unilinguisme des quatre chefs de parti

Réal Caouette a parfaitement raison d'exiger un chef bilingue à la tête du Ralliement des Crédiés. Si une jeune fille doit bilingue pour travailler dans un restaurant de Montréal, encore bien plus le premier ministre d'un pays comme le nôtre.
Si les chefs des quatre partis ne sont pas bilingues, la faute en est en grande partie aux délégués des congrès. Si à cause de l'alternance ils ne peuvent choisir un Canadien français, ils pourraient certainement en trouver de langue anglaise. Le parti conservateur n'a-t-il pas ses Roblin, ses

Fulton, ses Fleming et ses Hees. Le parti libéral compte aussi des anglophones bilingues.
Comment se fait-il que des délégués même ceux du Québec aient voté pour un Dieffenbaker? Qui se sent très peu confortable dans la langue française. Les chefs des partis libéral et néo-démocrate ne peuvent nullement être considérés comme bilingues.

Verrons-nous encore longtemps l'unilinguisme de nos chefs politiques? C'est aux délégués de décider.
M. A. GRENIER,
Shawinigan.

La CECM et la manie du "push - pousse"

J'applaudis des deux mains à la vigoureuse intervention de M. Jean-Marie Robitaille contre la décision de la CECM d'introduire l'enseignement de l'anglais à la première année du cours élémentaire.

La CECM se défend en disant qu'il ne s'agit là que d'une expérience qui portera sur vingt classes "seulement". On a déjà cité nombre d'autorités pour qui l'expérience passée est concluante et négative. Mais la CECM n'est pas satisfaite: tel un adolescent, il lui faut sa propre expérience!

Aux dépens de qui cette expérience? Aux dépens d'au moins 500 enfants qui seront les victimes impuissantes de la CECM dans les vingt classes qu'on aura choisies. On nous dira peut-être qu'on ne peut pas faire tellement de dommage à l'esprit de ces enfants si l'expérience ne dure que quelques mois. Mais, justement, on ne retirera pas de fruits de cette expérience à moins qu'elle ne soit prolongée assez longtemps pour qu'elle ait la chance de causer un dommage réel. N'ayant pas obtenu de résultats concluants cette année, on voudra sans doute poursuivre l'expérience l'an prochain. La CECM s'engage ainsi, à l'aveu-

glette, sur une pente extrêmement dangereuse.

Si les savants insistent pour qu'une telle expérience soit faite, ce dont je doute, je suggère qu'on la fasse dans un pays qui ne souffre pas déjà de l'effacement culturel linguistique dont nous souffrons ici. Que l'expérience se fasse sur des enfants dont l'esprit n'est pas déjà à demi baigné dans une langue de colonisation. Dans des pays comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, une telle expérience présenterait certainement moins de dangers qu'ici et aurait de biens meilleures chances de donner des résultats probants. Quand on veut étudier les effets pathologiques d'une drogue sur un organisme, on s'assure d'abord d'avoir en mains un organisme qui ne souffre pas déjà de tares dont on veut déceler l'apparition.

Si la CECM tient tellement à se lancer dans la recherche scientifique, je suggère qu'elle inaugure des classes de chinois plutôt que des classes d'anglais. Ce serait tellement plus approprié à notre manie de bilinguisme, à notre manie du "push-pousse".

Jacques LANGIS
67, rue Cartier,
Ottawa

La courtoisie de M. Lesage est-elle en baisse?

Apprenant par les journaux que M. Lesage, sous prétexte que la défense n'est pas du domaine provincial, ne veut pas se rendre à Québec pour y recevoir les pacifistes mobilisés par le Mouvement pour le Désarmement Nucleaire, je me suis demandé si l'hospitalité et l'amabilité de celui-ci n'étaient en baisse. Même si la visite ne plaît pas, la simple politesse demande que l'on ne le fasse pas voir.

Il n'est pourtant pas étonnant que les Québécois protestent

contre une décision du gouvernement fédéral qui les affecte directement puisqu'il s'agit de notre sol. Que M. Pearson se soit fiché de nous, c'est maintenant un fait et ça suffit. Il est tout à fait normal que l'on se tourne vers notre gouvernement provincial. La réponse est décevante et me rappelle un certain régime pas encore si lointain. Il est vrai que les hommes oublient vite.

Raymond LORRAIN,
Saint-Hyacinthe.

Humour noir à la une

La grande spécialiste de l'humour noir, c'est l'actualité. En première page du DEVOIR du 16 septembre dernier, un formidable article, à côté de deux nouvelles. Selon la première, "Quatre associations d'étudiants affirment: Les amendements des évêques assurent à des non-élus le contrôle du système scolaire". Et selon la seconde: "L'ICAP conclut à l'infirmité des députés dans la structure administrative actuelle du Québec".

Et voilà que nos chers étudiants devront envoyer un nouveau mémoire à M. Lesage... à moins que M. Gérin-

Lajoie ne veuille les déléguer pour expliquer la démocratie, l'an prochain, à ces messieurs des affaires publiques.
Décidément, il doit y avoir quelque part un quelconque parti qui marche à la tête en bas: le monde ne peut pas être aussi absurde que la mentalité québécoise actuelle, dans les universités ou ailleurs.
Grand merci pour l'hospitalité que vous accorderiez à cette petite note qui servira quelque jour à l'édification de nos descendants.

RICHARD JOLY,
North Hatley.

Le bilinguisme en Ontario: une impossibilité

Vous trouverez ci-bas une question du journaliste Nielsen et la réponse du premier ministre John D. Roberts, parue dans le "Toronto Star" du 12 septembre 1963.

NIELSEN: "One short question, Premier Roberts, do you think it's possible that Ontario will become a bilingual province or largely so and would you regard it as desirable?"

ROBERTS: "I don't think this is a practical possibility in this province because we have such large areas in which there is no necessity to speak French. And not only is there no necessity, but there's very little opportunity. You may study French but if you live in that community you have no one to talk to but yourself."

En un mot, le premier ministre Roberts est CONTRE le bilinguisme pour l'Ontario; et n'oublie pas que sa province est la plus peuplée du Canada.

Claude VIGANT,
390 Princess Ave.,
London, Ontario.

EDITORIAL

Les "profiteurs" et les partis

Le premier ministre Jean Lesage rentrait dimanche soir la Fédération libérale du Québec. Il parlait donc en sa qualité de chef de parti. Mais ce chef de parti garde le sens de l'Etat.

Un peu optimiste? Sans doute, et très particulièrement sur la Fédération elle-même. Celle-ci est née, avec d'admirables ambitions, quand les libéraux siégeaient dans l'opposition. Elle a joué un rôle important dans la conduite du parti et l'élaboration d'un programme. On souhaite que l'Union nationale accomplisse aujourd'hui cet effort de purification et de création.

Mais les libéraux sont maintenant au pouvoir. La Fédération paraît menacée: ou bien d'être submergée par les éléments traditionnels et ceux que M. Jean Lesage vient d'appeler "les profiteurs" — ou bien de devenir un petit groupe inutile. C'est un péril très réel, dont paraissent conscients quelques-uns de ses dirigeants.

Cela tient à la situation même d'un parti au pouvoir: il est à la fois puissant et alourdi par sa masse. En outre, plusieurs des membres des plus actifs de la Fédération appartiennent aujourd'hui au gouvernement: ils ne seront remplacés par une équipe dynamique que si des jeunes croient possible d'être efficaces au sein de la Fédération. Cela n'est pas facile, car le gouvernement possède, dès qu'il le veut, des moyens qu'une association privée n'a pas: il groupe des conseillers compétents, il connaît mieux les situations concrètes, il a l'autorité et le prestige, et il aime rarement que ses amis examinent ses actes et les critiquent. Ainsi le rôle de la Fédération apparaît-il incertain et ambigu.

Ce problème dépasse le parti libéral: tout parti le rencontrera quand il prendra le pouvoir. M. Jean-Louis Gagnon le soulignait à Sainte-Marguerite, à d'autres points de vue: les "petits" partis rassemblent des élites, leurs exigences sont donc plus grandes, ils manifestent plus de rigueur. Mais que soudain le succès vienne couronner leurs efforts: alors ils seront aux prises avec les problèmes de la société canadienne-française. Car la majorité se recrute par hypothèse dans cette société; elle groupe les hommes d'aujourd'hui, qu'une élection ne transforme pas du jour au lendemain. Par exemple, "les profiteurs" ne sont ni libéraux ni d'Union nationale: ils sont des profiteurs, ils tenteront de nuire et de pourrir n'importe quel parti.

Je n'en tire pas la conclusion fataliste qu'il faut se soumettre à l'inévitable, et regarder le patronage comme une nécessité du gouvernement. Au contraire: le patronage est une mauvaise herbe qui renait constamment, et qu'il faut constamment arracher. Les équipes qui se lasseront de toujours recommencer montreront qu'elles sont fatiguées et qu'elles doivent céder la place à d'autres.

C'est pourquoi l'on est heureux que le chef de parti Jean Lesage ait repris la dénonciation classique du partisan qui regarde l'Etat comme l'instrument de ses richesses futures: "Et je pense ici tout autant au petit contribuable anonyme qui aimerait bien être placé sur une liste de paie sans avoir à travailler, ou obtenir une pension, une allocation à laquelle il n'a pas droit, qu'au plus désinvolte des profiteurs qui voudrait que l'Etat lui paie ses produits ou ses services à prix fort, ou lui accorde de plantureux contrats les yeux fermés". M. Lesage réclame une nouvelle morale politique et des mœurs plus désintéressées. A cet égard, comme à d'autres, "l'exemple sera toujours plus convaincant que les belles professions de foi et communiquera plus sûrement à notre jeunesse le goût

du bien et l'enthousiasme qui, lui aussi, transporte les montagnes".

Sans quoi les déclarations les plus vertueuses n'apparaissent bientôt que comme une forme plus subtile du cynisme.

Le malheur, quand un leader politique s'exprime comme vient de le faire M. Lesage, c'est qu'une partie de la clientèle électorale ne le prend pas au sérieux. Elle se dit: "Voilà les choses qu'il faut dire, pour contenter les idéalistes. Mais la vraie politique est autre chose". Après avoir applaudi la dernière condamnation du patronage, elle se rue vers l'assiette au beurre. L'applaudissement n'est même qu'une façon d'être bien en cour, de se faire bien voir, et donc de profiter un peu mieux des largesses de l'Etat.

Nous avons connu un "climat irrespirable". On a dit, continue M. Lesage, "et pas entièrement à tort, je l'avoue — que la conduite de plusieurs de nos politiciens avait à ce point scandalisé et dégoûté les jeunes qu'un grand nombre, trompés dans leur idéal, refusaient leur confiance à toute formation politique existante, préférant plutôt rêver d'anarchie et de révolution. Sans nécessairement excuser ce comportement défaitiste — car c'en est un — il faut reconnaître qu'il fut un temps où il pouvait s'expliquer et personne ne le sait mieux que moi car j'ai vécu les mêmes "affaires" pendant les années de crise".

Défaitisme? Ce serait à voir. C'est de ce défaitisme que sont nés les renouvellements de la dernière époque. Ce qui a valu alors ne saurait être simplement écarté du revers de la main. La politique québécoise, dans quelques secteurs, continue d'être irrespirable: par le jeu des influences clandestines et des intérêts, par la médiocrité qui continue d'y sévir. M. Lesage a parmi ses ministres, et je veux croire qu'il est le premier à en souffrir, des hommes qui se fussent sentis mieux à leur aise au sein du duplesisme: que les velléités de réformes agacent sans les convaincre; qui craignent par exemple toute réforme sérieuse de la fonction publique parce qu'elle les priverait de ce qu'ils paraissent regarder comme le fruit normal du pouvoir.

Les petits groupes minoritaires continuent à jouer un rôle. Peut-être ne parviendront-ils pas de sitôt à la tête du gouvernement, mais ils sont une avant-garde. Ils indiquent des voies possibles. Ils ne sont pas réduits au silence par la crainte de mécontenter les puissants. L'influence qu'ils exercent ainsi, pour le meilleur ou pour le pire, est indéniable. En général, ils sont désintéressés: et leur existence est un vivant reproche à l'adresse des conformistes.

Mais un grand parti doit posséder ses propres sentinelles: et c'est pourquoi le plaidoyer de M. Lesage a de la valeur. Il doit montrer qu'il sait écouter ses propres dissidents — et très particulièrement les jeunes.

Les "jeunesses" des vieux partis ont longtemps groupé les jeunes vieillards opportunistes qui oublièrent d'avoir vingt ans, et qui regardaient l'adhésion à un groupe uniquement comme la première étape de leur carrière. Les autres sentaient bien qu'on voulait les utiliser afin que le chef puisse proclamer que "la jeunesse est avec nous". Aujourd'hui, les jeunes cherchent à jouer un rôle plus réel: ils veulent appartenir plus tôt à la cité. Bien que ce désir conduise parfois à des exigences démesurées, en soi il nous semble sain, et il est stimulant pour l'ensemble de la société.

André LAURENDEAU



Pourquoi pas "phalangistes" tant qu'à y être!

OPINION DU LECTEUR

Et si nous nous mêlions de nos affaires...

Par Solange CHAPUT ROLLAND

...oui, si nous nous mêlions de nos affaires! J'emploie cette expression dans son sens le plus affirmatif, le plus positif. Ce fameux bill 60, dont il est question en ce moment dans la plupart des journaux et revues du Canada français, concerne, en effet, chaque citoyen du Québec, qu'il soit ouvrier, paysan, intellectuel, financier, artiste ou politicien. Le bill 60, c'est notre avenir; ayons le courage de reconnaître que cet avenir n'est peut-être pas aussi rassurant, aussi souriant que le prétendent trop de jeunes impatientes pour qui l'indépendance du Québec tient lieu de compétence pour le Québec.

Seul un Québec éduqué, cultivé, instruit résistera aux pressions de demain. Ottawa n'est pas notre pire ennemi: notre paresse, notre nonchalance, notre peur de secouer la poussière du DIP installé depuis plus de cent ans dans une satisfaction bête de la médiocrité, notre complaisance à permettre à tous les ennemis du progrès d'attaquer ce bill 60, nous conduiront sûrement et lâchement à une servitude de la déesse érigée à l'état de Loi. A moins, on parle beaucoup et mal du "droit des parents en matière d'éducation", et du danger de subordonner cette éducation à un ministère politique. Il est, d'autre part, un droit moral dont on ne parle pas assez et qui concerne les parents; j'ai mis des enfants au monde, si je dois les armer pour se mesurer aux gigantesques obligations d'un monde soumis aux monstrueux hasards nucléaires, j'ai le devoir vis-à-vis de Dieu, comme vis-à-vis de la société, de tout mettre en jeu pour que l'éducation de notre temps corresponde aux exigences de notre temps. Lors d'un gouvernement chrétien, ayant fait preuve d'une saine maturité, élu démocratiquement par une majorité catholique dans une province à majorité catholique, décide, et ce la pour épauler les recommandations d'une commission royale dirigée par un éminent membre du clergé, de créer un ministère de l'éducation ayant mission de repenser notre système d'enseignement à l'optique de la science et de la pédagogie contemporaines, c'est affirmer une "Sainte Trinité" du progrès, et du changement que de s'y opposer avec des arguments touchant la confessionnalité, le droit des parents, la peur de l'ingérence de l'Etat dans un système dont l'efficacité a été l'objet de critiques sévères et justes de la part d'un clergé clairvoyant et de laïcs alarmés devant nos déficiences in-

tellectuelles. L'éducation est à la base non seulement de la survie du Québec, de sa future indépendance, mais de sa vie même. Que feront, dans un monde armé d'engins nucléaires, de compétences scientifiques, de données philosophiques, quelques millions d'êtres sous-développés, sous-instruits, et pourtant convaincus d'avoir raison contre le monde entier?

Il n'est pas un Canadien français, spécialement un Canadien français qui a le droit de hausser les épaules devant les discussions souvent byzantines entourant le bill 60; si cette fois nous ne manifestons pas franchement, courageusement, notre confiance à des hommes lucides, mûris, s'étant donné mission de révaloriser nos postulats et notre enseignement, nous ne mériterons pas d'avoir voix au chapitre de l'évolution des pays. Le bill 60 n'est pas uniquement l'affaire des politiciens, des éducateurs ou des évêques; il concerne tous les Canadiens français de tous les milieux. Fini le temps où le cultivateur, le paysan, l'ouvrier disaient: "La petite école, c'est bien assez bon pour mon fils!" Cette petite école sera bonne en tant que la humble maîtresse d'école, dans le coin le plus reculé de la province sera elle aussi consciente qu'il faut à une société moderne, une éducation moderne, transformée, consciente de l'obligation d'enseigner les valeurs spirituelles, consciente aussi que la qualité de ses valeurs ne tient pas lieu de compétence scientifique, grammaticale et philosophique.

Si ce bill 60 n'est pas accepté, nous allons retourner dans la grande nuit moyenâgeuse dont nous émergions péniblement. Le temps n'est plus à la prudence, mais à l'action. Comme mère et comme citoyenne d'une province en re-

tard sur les autres au point de vue éducation, je mets toutes mes espérances sur la réalisation de ce bill 60, sur la création d'un ministère de l'éducation doté de tous les pouvoirs capables de rayer de nos écoles, de nos cours, les manuels désuets, les méthodes pédagogiques appartenant à la préhistoire, les matières enseignées par des professeurs peu et mal qualifiés pour le faire. Et je ne partage aucune des craintes exprimées par tous ceux qui voient dans ce ministère un danger pour l'Eglise. Si la foi des Canadiens français n'est pas suffisamment vibrante pour prévoir la colère de notre peuple le jour où le gouvernement s'aviserait de lui imposer un enseignement contraire à ses principes, l'éducation très religieuse reçue jusqu'ici vaut-elle vraiment qu'on la défende aussi ardemment?

D'autre part, le gouvernement régit par le suffrage du peuple. On conçoit mal un gouvernement en pleine gloire édictant des lois susceptibles de lui aliéner la majorité des votes du Québec. Non, le bill 60 n'est ni l'ennemi de la religion, encore moins celui de la famille. Jusqu'ici les parents n'ont guère eu à dire concernant l'éducation de leurs enfants: plusieurs d'entre eux savent d'expérience ce qu'il leur en a coûté d'aller "se mêler des affaires de l'école". Pourtant parce que tous les pères, toutes les mères sont des éducateurs, ils ont l'obligation de tout mettre en jeu pour doter leurs enfants d'une éducation qui soit religieuse, s'ils le souhaitent, mais également riche d'humanisme, de science, d'art, de vie.

M. François-Albert Angers, qui devient avec une grave assurance, un grand-père de l'Eglise du Québec, réussira-t-il à effrayer tous ceux qui chez nous n'ont pourtant pas besoin de sa prudence pour avoir peur... Il est à souhaiter que non. Le devoir de tous les intellectuels du Canada français ne devrait-il pas rayonner au-delà des chicanes politiques, de la jalousie, de la rancœur? Ils font autorité chez leurs lecteurs, et ils seraient avisés de s'employer de leur mieux à éclairer les nôtres, à les inciter à manifester hautement et bruyamment en faveur du bill 60, en leur affirmant que les structures démocratiques de notre province assureront un ministère de l'éducation conforme à la volonté de notre province. Or, si ce bill 60 n'est pas adopté, seule l'élite continuera de fréquenter des écoles de haut savoir ouvertes à la science, au progrès, à l'évolution, et la masse éduquée dans des écoles fermées et installées à demeure dans une pédagogie désuète par tout le monde, piétinera sur place. Qui chez nous, à les moyens et le triste courage d'encourager un tel génocide?

Oui, le temps est venu de nous mêler de nos affaires, et d'exiger que le gouvernement adopte ce bill sans se laisser intimider par tous nos empêcheurs de danser en rond!

C. R.

En 1534, la France découvrait le Canada; en 1963, les Canadiens français découvraient l'avenir au Québec, et l'avenir c'est le bill 60.

Solange CHAPUT-ROLLAND
Septembre 1963.

La Bible vous parle

Le principe de l'orgueil, c'est d'abandonner le Seigneur et de tenir son cœur éloigné du Créateur. (Eccl. 10, 12).

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

BLOCS NOTES

recte des problèmes quotidiens de l'université, qui aidera à rapprocher la direction supérieure de cette institution des problèmes concrets qui se posent tous les jours à ses professeurs et à ses étudiants.

Connaissant plus particulièrement M. Faribault, nous nous réjouissons de voir cet esprit ouvert et discipliné revenir, ne serait-ce qu'à temps libre, au milieu universitaire auquel il n'a jamais cessé d'appartenir malgré son passage dans le monde de la finance. M. Faribault saura apporter au bureau des gouverneurs une note souvent absente des milieux administratifs, l'esprit universitaire.

Sur une douzaine de membres, le bureau des gouverneurs de l'université ne compte plus désormais que trois ecclésiastiques. Tous les autres membres sont des laïcs

M. Paul Sauriol est hospitalisé

Nos lecteurs auront noté, depuis quelques jours; l'absence de M. Paul Sauriol. Le rédacteur en chef adjoint du Devoir est entré à l'hôpital vers la fin de la semaine dernière. Il doit subir, ces jours-ci, une intervention chirurgicale. M. Sauriol sera absent du Devoir pendant quelques semaines.

A notre confrère, nous souhaitons une rapide convalescence.

C. R.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 435, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baileux: \$20. Abonnés au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe

L'Indonésie interdit les exportations de produits pétroliers vers la Gde-Malaisie

DJAKARTA — La diplomatie occidentale à Djakarta a ouvertement appuyé l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Andrew Gilchrist, dans ses

démarches avec l'autorité indonésienne, domptée dont il s'est dit le tire honoraire. Le diplomate a obtenu que des sentinelles soient

postées, 24 heures par jour, à proximité de la chambre forte de l'immeuble de l'ambassade, détruit comme on sait par le feu, au cours de manifestations qui, d'antimais, dégénèrent pour devenir antibritanniques. Dans le coffre-fort se trouvent les documents ultra-secrets que l'ambassadeur entendait protéger. L'autorité indonésienne lui ayant demandé de quitter les lieux, M. Gilchrist décida de rester sur place tant que ne serait pas assurée la sécurité des documents en question.

Les diplomates des pays amis de la Grande-Bretagne se sont donc rendus sur les ruines de l'ambassade pour appuyer les prétentions de leur collègue anglais. Finalement, l'Indonésie s'est rendue aux exigences de M. Gilchrist et deux plantons indonésiens et deux anglais ont été commis à la garde du coffre "diplomatique".

Le pétrole

Le gouvernement indonésien a donné l'ordre aux compagnies pétrolières indonésiennes et étrangères en Indonésie de ne plus exporter le pétrole, le gaz naturel et leurs dérivés en Grande-Malaisie, annonce l'agence d'information Antara.

Selon le communiqué de l'agence Antara, le pétrole, le gaz naturel et leurs dérivés ont une importance particulière pour assurer la défense de l'économie et le développement du pays.

Cet ordre serait "conforme à la politique indonésienne d'opposition à la Grande-Malaisie, dans tous les domaines".

Les finances

En outre, instruction a été donnée par le ministère des Finances pour que soit assuré le contrôle des banques britanniques qui ont été prises en charge par les travailleurs indonésiens au cours des manifestations anti-britanniques de la semaine dernière. L'Agence Antara ajoute que cette mesure a été prise "pour être sûr que les valeurs de ces banques ne soient pas affectées par le sabotage d'éléments irresponsables, et pour empêcher que

ces banques étrangères ne créent de la perturbation dans l'économie intérieure du pays".

L'agence annonce en outre que le gouvernement indonésien a décidé d'envoyer directement ses minerais d'étain en Europe et de ne plus les faire passer par des fondrières de Penang, dans le nord de la Malaisie.

Antara ajoute qu'il y a d'autres mesures à l'encontre de la Malaisie seront discutées bientôt par le "commandement suprême pour le fonctionnement économique".

Le président indonésien a donné l'assurance à M. Howard Jones, ambassadeur américain à Djakarta, que la situation en Indonésie était redevenue normale.

Kennedy dépêche à Saigon le chef du grand état-major et le ministre de la défense — Activité des rebelles

WASHINGTON. — Désireux de recevoir des renseignements de première main sur la situation militaire et politique dans le Vietnam du Sud et de connaître la vérité sur les prétendues rivalités et frictions entre les divers services officiels américains à Saigon, le président Kennedy vient d'envoyer en mission extraordinaire au Vietnam le secrétaire d'Etat, à la défense, M. R. McNamara et le président du grand état-major inter-armes, le général M. Taylor.

L'envoi soudain d'une telle mission extraordinaire devrait aussi impressionner les dirigeants vietnamiens et mieux souligner auprès du président Diem et de son frère Nhu l'importance de la Maison Blanche et du gouvernement américain.

Le ministre et le chef du grand état-major sont partis hier midi à bord d'un gros avion de transport militaire de l'armée de l'air américaine.

Après avoir été reçu par M. Kennedy à la Maison Blanche pendant une demi-heure, le sous-secrétaire d'Etat, G. Ball, et le directeur de cabinet du chef de l'Etat, McGeorge Bundy, assistaient aussi à l'entretien. Le ministre de la défense s'est borné à dire qu'il voulait aller constater dans quelle mesure "les événements des dernières semaines ont pu nuire à la lutte contre l'ennemi commun".

New-York. — Un représentant spécial du gouvernement du Vietnam du Sud venu assister aux délibérations prochaines de l'Assemblée générale de l'ONU sur la crise indonésienne.

terrière au Vietnam a déclaré hier que les Etats-Unis ont commis une erreur en engageant l'inscription de la question vietnamienne à l'ordre du jour de la 18e session.

"Washington crache en l'air et cela lui retombe au visage", a dit le professeur Buu Hoi, savant de réputation mondiale, chef de la délégation vietnamienne aux Nations Unies.

Le gouvernement américain donne au bloc communiste des verges pour se faire fouetter... On peut être certain en effet que le problème des bouddhistes ne sera qu'un prétexte servant aux délégations communistes à aborder la question politique générale et à réclamer le retrait des troupes américaines du Vietnam du Sud.

"Le problème bouddhiste est en voie de règlement mais certains milieux étrangers ont tout intérêt à empêcher ce règlement, à raviver et à entretenir la crise. Le gouvernement américain regrettera amèrement d'avoir approuvé l'inscription de cette affaire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale (sous le titre de "violation des droits de l'homme au Vietnam du Sud")."

Washington fait obstacle à l'indépendance de la Guyane

LONDRES. — Le premier ministre Cheddi Jagan a affirmé hier qu'une crainte maladroite régnait dans certains milieux américains au sujet de la Guyane anglaise et notamment de l'orientation politique que prendra celle-ci après son accession à l'indépendance; il a ajouté que les Etats-Unis ne cessent de s'ingérer dans les affaires internes de la Guyane.

Jagan a fait cette déclaration alors qu'il participait à un colloque organisé par la Fédération des industries britanniques et le comité d'étude des Indes occidentales, sur les perspectives de l'expansion économique et des investissements étrangers en Guyane. A ce propos, Jagan a dit que son pays a un pressant besoin de capitaux étrangers et que son gouvernement est désireux de les accueillir; il a déploré le peu de succès jusqu'ici des efforts déployés en ce sens par son gouvernement; en Europe occidentale et en Occident en général, alors que "des offres intéressantes nous ont été faites par des pays de l'Europe de l'Est dans le domaine de l'industrie légère".

Reproches amers à Washington

"Mais voilà: des que nous paraissions envisager favorablement ces propositions nous sommes malgré nous plongés dans la guerre froide et les Etats-Unis mettent tout en oeuvre pour empêcher que suite soit donnée à ces propositions". Et Jagan d'ajouter: "Lorsque les portes nous paraissent fermées aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et au Canada, où voulez-vous que nous allions frapper? Et si nous le faisons, on nous accuse de crypto-communisme".

Jagan a affirmé d'autre part que les émeutes de l'an dernier et les incidents des récents mois ont été d'abord provoqués et encouragés par "des groupes et des intérêts étrangers". Il a exprimé l'espoir que Washington cessera de pratiquer le chantage sur son gouvernement et de faire obstacle à l'indépendance de la Guyane. "L'incertitude dans laquelle nous sommes présentement est génératrice de malaise et de stagnation: une fois l'indépendance obtenue, le panorama sera entièrement différent", conclut le premier ministre.

La France mènera sa prochaine expérience spatiale en octobre

PARIS. — Deux ans après y avoir envoyé le premier rat, les savants français lanceront dans l'espace, le mois prochain, un chat "cosmonaute", depuis la base d'Hammaguir, dans le Sahara. Les expériences successives n'ont cependant pas le rapport de cause à effet qu'y verraient voir les humoristes parisiens. En fait, cette expédition fort sérieuse s'inscrit dans le cadre des expériences françaises en matière de recherche spatiale.

La nouvelle du prochain lancement a été annoncée hier par le Centre national de recherche spatiale. L'actuel programme a été inauguré en février 1961 avec le lancement du rat Hector. Deux autres rats avaient été lancés, toujours d'Hammaguir, en octobre 1962. Le chat sera soumis à des

expériences biologiques spatiales, mises au point par le centre d'enseignement et de recherche de médecine aéronautique.

TAUX D'ASSURANCE AUTOMOBILE RÉDUITS, TERMES FACILES, SERVICE DE RÉCLAMATIONS ULTRA RAPIDE AVEC...

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

BELAIR
INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL — MONTREAL TEL. 845-7281

La déstalinisation et la relance économique sont les objectifs de Lenart, qui a succédé à V. Siroky

VIENNE. — Stalinien de la première heure, le président Antonin Novotny, de la République (populaire) de Tchécoslovaquie vient de donner une fois de plus la mesure de son habileté en procédant à un vaste remaniement de son cabinet — premier ministre en tête — et en imputant aux ministres renvoyés des erreurs et des fautes dont il a partagé lui-même, et lourdement, la responsabilité.

Samedi en effet, le comité central du parti communiste de Tchécoslovaquie annonçait l'élimination du premier ministre Vilem Siroky et de six autres membres du cabinet par suite d'un remaniement qui a tous les aspects d'une "purge". Le comité central a notamment accusé Siroky de ne pas avoir tenu compte des directives fondamentales du parti dans l'élaboration et dans l'application de la politique gouvernementale. La plupart des observateurs estiment que dans cette affaire Siroky est d'abord le bouc émissaire pour le compte de Novotny.

La "déstalinisation" a été très lente en Tchécoslovaquie et le taux de croissance économique reste médiocre; d'ailleurs, des échecs retentissants ont été enregistrés dans plusieurs secteurs de l'économie. La pénurie de certains produits alimentaires et les fréquentes coupures dans la fourniture de l'énergie électrique ont bouleversé le calendrier du plan et provoqué un vif mécontentement.

Or, chef de l'Etat et du parti à la fois, Novotny disposait de moyens infiniment plus

considérables que le premier ministre Siroky: ce n'est pas celui-ci qui pouvait ralentir la déstalinisation ni modifier les orientations politiques et les choix profonds dans le domaine de la planification. Stalinien de la première heure, Novotny tente évidemment de se dédouaner aujourd'hui et il a su jusqu'ici y parvenir assez habilement en faisant retomber sur d'autres — comme lors de la réhabilitation de l'ancien chef communiste Siansky exécuté en 1950 — les fautes reprochées au régime et d'abord à lui-même.

Lenart, l'homme de "K"

Le successeur du premier ministre Siroky est Josef Lenart, ancien premier secrétaire du parti communiste; il a reçu le complément de sa formation marxiste à Moscou de 1953 à 1956, c'est-à-dire au début de l'ère post-stalinienne. On croit savoir qu'il bénéficie de l'estime et de la confiance de Khrouchchev et qu'il pourrait bien devenir "l'homme de Moscou" à Prague: il n'est pas interdit de penser que Lenart sera amené à écarter progressivement Novotny du pouvoir.

Les réparations de rembourrage et de repolissage seront faites avec l'expérience et le bon goût que possèdent les hommes de métier de notre atelier.

MEUBLES A RENOVER ?

Ateliers RÉPARATIONS

POUR ESTIMATION SANS FRAIS

COMPOSEZ : VI. 2-8811, local 45

LONDRES: TROIS CONFÉRENCES EN COURS

Le Nyassaland, le Kenya et Zanzibar doivent accéder à l'indépendance d'ici 1964

LONDRES. — L'indépendance de l'Afrique noire est une fois de plus à l'ordre du jour cette semaine dans la capitale du Royaume-Uni: deux conférences de caractère constitutionnel et politique sont en effet en cours au sujet de l'accession à la souveraineté de deux territoires, le Kenya et le sultanat de Zanzibar, tandis que des entretiens ont commencé au sujet des modalités d'accession à l'indépendance du Nyassaland. Enfin — mais là ce n'est plus l'Afrique — le premier ministre Jagan est à Londres pour tenter de faire avancer les discussions sur l'indépendance éventuelle de la Guyane anglaise.

Dans le cas des trois pays africains, le principe même de l'indépendance est une affaire entendue: on doit désormais se mettre d'accord sur la date d'accession à la souveraineté, sur la modalité de transfert des pouvoirs, sur la mesure dans laquelle les nouveaux Etats souverains seront ou non liés par les engagements pris au nom de ces territoires par Londres.

Le secrétaire d'Etat aux colonies et aux relations avec le Commonwealth, Duncan Sandys, participe en même temps aux conférences intéressant le Kenya et Zanzibar. Le premier ministre du Nyassaland, H. Banda, a commencé ses entretiens avec le ministre R. A. Butler, chargé des affaires de l'Afrique centrale.

Il paraît certain que le Kenya, Zanzibar et le Nyassaland accéderont à l'indépendance avant la fin de l'année: pour le Kenya, la date du 12 octobre a déjà été retenue. Le premier ministre Kenyatta a d'autre part annoncé que s'il n'en tient qu'à lui, le Kenya formerait une fédération avec le Tanganyika et l'Ouganda avant même de devenir souverain, ou peu après. Il a par la même occasion repoussé énergiquement les prétentions de la Somalie sur une partie du territoire de son pays. Il est possible que Zanzibar se rattache également à la future fédération de l'Afrique orientale.

Lorsqu'un cours rend service

à des milliers d'adultes (hommes ou femmes) de 18 à 78 ans depuis près de 10 ans... Lorsque ce cours gagne la confiance d'une centaine de compagnies et d'associations qui le recommandent à leurs membres, employés, clients... Lorsque ce cours s'adapte sérieusement à toutes personnes quels que soient leur âge, leur occupation ou leur degré d'instruction... Lorsque des milliers de témoignages contiennent l'affirmation que ce cours est non seulement utile mais nécessaire à quiconque veut vivre pleinement sa vie... Alors ce cours devient si important qu'il mérite d'être considéré objectivement, sans préjugé, par tous ceux et celles qui veulent se bâtir une vie remplie de succès et qui cherchent UN OUTIL DE PLUS.

Cet outil :

C'est le cours en relations humaines, formation de chef, persuasion par la parole, offert par l'Institut de Personnalité. Il est rempli d'idées utiles à celui qui pense à son avenir et qui veut devenir plus positif dans ses pensées, ses paroles et ses actions. Vous avez des talents, des connaissances et de l'expérience. Mais pour bien réussir, vous devez les faire valoir. Nous pouvons vous prouver que notre entraînement peut vous aider à bien les faire valoir. Venez assister à un cours-démonstration gratuit. Conservez seulement une heure à cette rencontre et voyez comment vous pouvez augmenter sensiblement vos chances de bonheur et de succès en acquérant une richesse d'expériences nouvelles.

Voici une liste partielle des compagnies qui ont déjà encouragé certains de leurs employés à prendre ce cours :

La Corporation de Prêts et Revenus, La Lithographie St-Paul, C.P. Fabien Refrigeration, Les Pâtisseries Vachon, La Compagnie de Téléphone Bell, Union Carbide of Canada, Commercial Credit, Imperial Tobacco, C.N.R. Québec Power, Canadian Pittsburg Industries, Canadian Arsenal, Steinberg's Ltd., Kraft Food Product, I.B.M., Dow Breweries, Wyant, Champlain Oil Product, Shawinigan Water & Power, Thurston Pulp and Paper Co., W.H. Schwartz and Sons Co. Ltd., Best Brand Co. Ltd., Commission de Transport de Montréal, Eaton du Canada, Les Immeubles Faust, Montclair Automobile, Pluie Transport, Dextro Pulp and Paper, Coca-Cola, Cate-Il Food Products, David et Frères.

Avez-vous lu ce volume ?



Dans ce volume de 187 pages (2e édition, 20e mille) en vente partout, l'auteur affirme "Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère".



JEAN-GUY LEROEUF
Président fondateur



BERNARD PAUZE
Assistant-Directeur

DEMONSTRATION GRATUITE, PALAIS DU COMMERCE. (Entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur) Ce soir, ou demain ou jeudi à 8 h. P.M.



L'Institut de Personnalité
VOUS RÉVÈLERA A VOUS-MÊME!

MONTRÉAL
PALAIS DU COMMERCE
842-8186

QUÉBEC
PALAIS MONTCALEM
523-9119

ARVIDA
548-4565

HULL-OTTAWA
771-3491

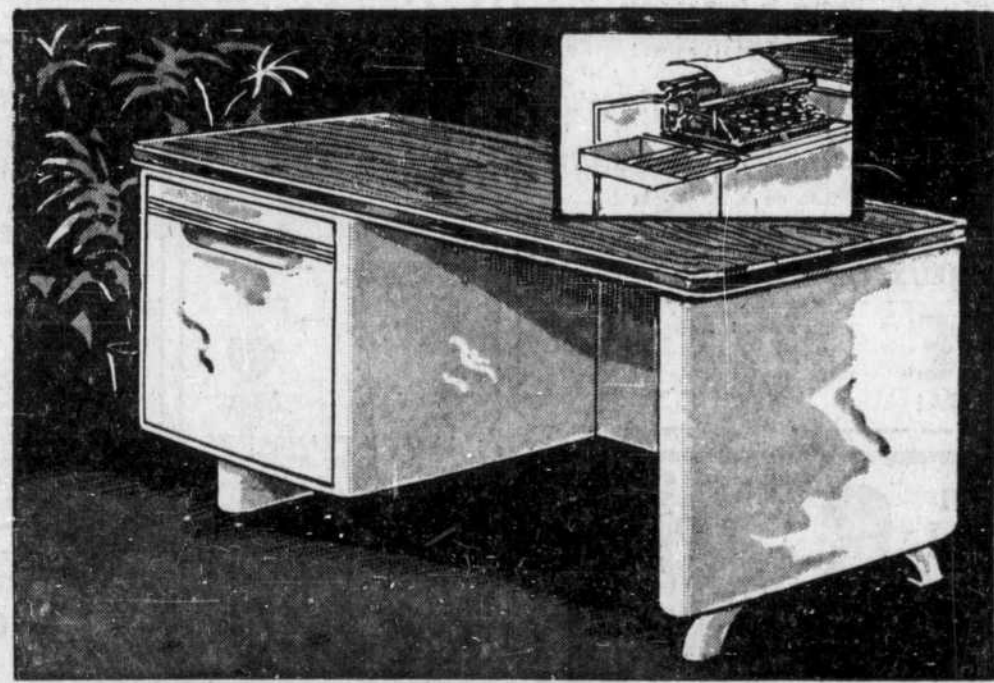


Depuis 1954, plus de 5.000 gradués approuvent et recommandent ce cours vraiment sérieux et efficace.

RELATIONS HUMAINES, FORMATION DE CHEFS, PERSUASION PAR LA PAROLE

VALIQUETTE

AU SOUS-SOL



Pupitre de secrétaire, de métal émaillé crème, 30" x 50" de superficie. Dessus d'arborite fini noyer mat; une porte dissimulant une tablette télescopique pour dactylographe avec extension pour papeterie.

225.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine Est Tél.: 842-8811

L'univers féminin



Un trois-pièces en lainage quadrillé de ton or par Delilah, accompagné d'un gilet en flanelle de laine grise, gansé du même quadrillé que le tailleur, présenté au défilé de mode d'Israël cette semaine chez EATON.

Semaine d'Israël
à Montréal

Afin d'augmenter les échanges commerciaux entre Israël et le Canada, la maison Eaton présente cette semaine, au public montréalais une exposition d'articles divers, produits importés, vêtements féminins et bibelots transportés par avion directement d'Israël.

L'inauguration de cette exposition qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain avait lieu, hier après-midi sous la présidence de l'ambassadeur des Affaires commerciales d'Israël pour le Canada et les États-Unis, M. Ad. Manor. Nous y avons appris que le Canada avait acheté, l'an dernier pour \$5 millions de marchandises israéliennes alors qu'Israël avait acquis du Canada en bois, blé, aluminium, papier, matériel électrique et de construction pour une valeur de \$6½ millions.

En principe, la presse avait été convoquée afin d'assister à un défilé de modes. Nous avions d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer deux mannequins venus de Jérusalem et Tel-Aviv pour modeler les créations des couturiers israéliens. Nous avons dû attendre cinquante minutes avant que l'ambassadeur ne prenne place. Après le discours officiel, les organisateurs crurent bon de nous présenter un jeune chanteur totalement dépourvu de talent; nous l'avons écouté pendant vingt minutes... alors désespérée de ne pas voir les modes d'Israël, je suis sortie. D'après la photo qui nous fut remise, la mode israélienne a ses charmes. Toutefois, il est ridicule d'annoncer à 3h. un défilé de modes qui ne commence pas avant 4h. 15, peut-être même plus tard. Les journalistes ont trop de travail pour se plier aux fantaisies et au charme des jeunes chanteurs en herbe.

S. C.



Mlles BATYA REKEM et RUTH TOULCINSKY, deux mannequins d'Israël, photographées à leur arrivée à l'aéroport International de Montréal. Elles seront les vedettes de défilés quotidiens de modes conçues et exécutées en Israël, qui auront lieu au centre d'exposition, cinquième étage chez EATON, cette semaine.

Pour mieux penser, lisez plus vite

Le Centre de Rationalisation de Dusseldorf fit récemment une expérience destinée à prouver que nous ne savons pas lire à une époque où la spécialisation nous oblige à nous tenir au courant de toutes les nouveautés. Combien de fois n'avons nous pas entendu tel chef de service, ou tel directeur d'entreprise se plaindre de toute la "paperasserie" qu'il doit compiler dans sa journée. Nous sommes littéralement envahis par les revues spécialisées, les bulletins d'information, les brochures publicitaires. Un employé moyen par exemple passe 30 à 40% de son temps de travail à lire des revues spécialisées, un dirigeant y consacre certainement la moitié. Et si l'on n'est pas encore convaincu par ces chiffres statistiques, il suffit d'interroger le facteur. Il vous certifiera que chaque médecin reçoit près de deux livres de courrier par jour, composé en majeure partie d'imprimés.

Sur les traces de Kennedy
Pour permettre aux chefs d'entreprise et à leurs employés de gagner du temps, le Centre de Rationalisation de Dusseldorf vient de lancer un nouveau slogan: "lire plus vite pour penser davantage". Il invite plusieurs chefs à suivre de véritables cours et leur démontra magistralement que l'on peut acquérir de nouvelles habitudes de lecture plus adaptées aux conditions de la vie moderne.

Les cours débutèrent par un test. On chronométrait soigneusement le temps de lecture de chacun des participants. Vint ensuite les exercices proprement dits: le premier consistait à élargir au maximum le champ de vision en veillant toutefois à exclure les marges blanches de la page. C'est ce qu'on appelle la "lecture périphérique". Bien entendu il était interdit de lire à haute voix ou de revenir sur un mot. Le deuxième exercice obligeait le lecteur à passer aussi rapidement que possible sur une ligne sans la fixer trop longtemps, de manière à voir plusieurs mots à la fois. C'est la "lecture rythmique". Cela nécessite une véritable gymnastique oculaire. Mais au bout de quelques séances, les cadres qui se prêtent à cette expérience ont déjà fait des progrès. Ils lisent plus vite et retiennent plus facilement l'essentiel de leur lecture.

Le record de vitesse fut détenu à Dusseldorf par une dame qui réussit à tripler son temps de lecture habituel. Elle atteignit ainsi le rythme du président Kennedy qui sert de modèle aux "apprentis lecteurs". Mais ce dernier s'est bien gardé d'encourager tout le monde à suivre son exemple.

—Car, a-t-il précisé, cette méthode n'est absolument pas recommandée pour lire des ouvrages littéraires ou philosophiques.

Enfin, un rouge à lèvres étiqueté correctement

Chaque automne, les différentes maisons de cosmétiques lancent des produits nouveaux, des coloris différents, des fonds de teint en harmonie avec les teintes préconisées par la mode. Pour la première fois, à ma connaissance, une maison de cosmétiques met sur le marché un rouge à lèvres portant une étiquette qui renseigne véritablement la femme. Cette étiquette vous indique avec précision les couleurs qui s'harmonisent avec le rouge à lèvres que vous achetez. C'est la maison Charles of the Ritz, Eaton, deux nouveaux rouges à lèvres. Le premier, BOUTIQUE 1, est un rose franc, à porter avec les bleus, les roses et mauves, selon l'étiquette attachée à chaque tube. Le second, BOUTIQUE 2, est un corail piquant, pour relever les beiges, les grâces, les bruns et les verts. BOUTIQUE 2 sur BOUTIQUE 1 donne un rouge délicat, pas trop appuyé, qui s'harmonise particulièrement avec les gris, les tons neutres, les noirs, les blancs et les rouges. Les deux sont jumelés dans un étui ravissant, mais



M. William Loew, délégué de la maison Charles of the Ritz de New York lance cette semaine, à Montréal, deux nouveaux rouges à lèvres BOUTIQUE.

dont l'un des représentants est actuellement à Montréal, qui ont l'ingénieuse idée de l'étiquette qui rendra service à toutes les femmes.

A l'occasion d'une conférence de presse, M. Loew nous disait qu'il est inutile pour la femme de s'encombrer d'un nombre considérable de produits de beauté. "Elle doit choisir une fois pour toutes ce qui lui convient, ce qui met véritablement sa personnalité en valeur et y demeurer fidèle. Je trouve exécrable ces femmes qui changent de personnalité comme de robes; chaque femme devrait posséder un maquillage du jour et un maquillage du soir. Cela suffit à mettre sa beauté en valeur."

La maison Charles of the Ritz lance, cette semaine, chez

peuvent aussi être achetées séparément.

William Loew, qui est né dans la ville jumelle de Budapest, fut d'abord l'un des danseurs étoiles des Ballets russes de Monte Carlo avant de se lancer dans une maison de cosmétiques. Il y vint après un accident qui l'empêcha de poursuivre sa carrière de danseur. Attaché depuis quelques années à la maison Charles of the Ritz, il parcourut les États-Unis pour lancer les nouvelles découvertes de la maison et adapter les techniques modernes du maquillage au mode de vie de la femme américaine. M. Loew sera présent, chez Eaton, au rayon des cosmétiques, jusqu'à samedi, le 28 septembre, inclusivement. Ses conseils sont donnés gratuitement.

Billet-vérité sur ma ville...

Un fin gourmet de notre entourage a quitté la ville ces derniers temps à la recherche de quelques bonnes tables de province. Voici le compte rendu qu'il nous en a fait.
"Nul n'ignore que les bon-

nes tables, valant le déplacement à l'extérieur de Montréal, sont plutôt rares en province. En voici pourtant deux qui sont de premier ordre et qu'il nous fait plaisir de signaler aux amateurs de bonne chère.

LOUISEVILLE: La première est l'hôtel "Château Louise", à Louiseville, sur la route Montréal-Québec, dont la salle à manger mérite un et même plusieurs arrêts, car le menu qui est offert aux voyageurs et aux touristes est imposant et varié. Depuis plusieurs années, la réputation du "Château Louise" est faite et pour plusieurs c'est l'arrêt gastronomique obligatoire quand on va à Trois-Rivières ou à Québec et que l'on ne veut pas quitter la route No 2.

Cependant, il y a quelque temps, la direction du "Château Louise" confiait ses cuisines au jeune chef Pierre Pombert.

Le chef Pombert n'a que 20 ans, mais on peut dire qu'il est déjà en possession parfaite de son métier.

Lorsqu'on ouvre le menu du "Château Louise" et que l'on lit en bas de page "Pierre Pombert, chef des cuisines",

on peut être sous l'impression qu'il s'agit d'un chef français. Or il n'en est rien. Si la cuisine est française, Pierre Pombert est un Louisevillain, la famille Pombert étant une des vieilles familles de cette charmante localité. Un des anciens seigneurs de la Rivière-du-Loup (ancien nom de Louiseville) jusqu'en 1880 n'était-il pas, au XVIIIe siècle, un Pombert?

Les spécialités de la maison sont nombreuses, mais on peut recommander plus particulièrement les cuisses de grenouille à la provençale, les tournedos Rossini, les riz de veau et les rognons sautés, parmi les quelques quinze plats offerts chaque jour à l'appétit du voyageur.

La salle à manger est sobre, de bon goût et n'a rien du clinquant dont s'entourent hélas trop de nos "hôtels" québécois.

Dans l'ordre actuel des choses, il n'est pas exagéré de dire que l'on trouve au "Château Louise" une des meilleures tables de la province.

RIVIERE-DU-LOUP: Pour ceux qui voyagent dans le Bas-Saint-Laurent, une bonne table à recommander est celle de l'hôtel Saint-Louis, à Rivière-du-Loup. On y va avec justice son canard à l'orange, mais là aussi une liste imposante de spécialités attend le voyageur. Il y a à l'hôtel Saint-Louis un sommelier qui revêt le collier de son rang, signe d'une cave bien garnie et d'une gamme de crus variée. Signifions aussi la courtoisie de l'accueil, où le service est impeccable et dans la meilleure tradition de l'hospitalité canadienne-française.

AU HASARD DES COURSES: Maintenant que sont fermés, les parcs et les jardins officiellement réservés aux enfants, la ville elle-même devient comme un album offert à leur imagination. Rappelons-nous notre enfance et la facilité avec laquelle nous transformions en contes de fées et récits d'aventures les promenades et les lieux les plus prosaïquement utiles.

Les tout-petits rêveront, dans les banes mystérieuses et sonores, à la bibliothèque municipale et au musée qui ressemblent aux châteaux de ses contes. Le shopping sérieux réclame la solitude, mais la visite des boutiques, des expositions, leur sera agréable si nous les aidons à se créer des images en leur indiquant le détail à leur portée et... si bien entendu la visite n'est pas trop longue. Et nous serons récompensés; nous pourrions admirer un petit bonhomme perdu, ébloui dans la boutique de ce costumier de la rue Saint-Sulpice et souriant lorsqu'il cherchera, aux fenêtres du "château" de la rue McGregor les chevaliers et les fantômes.

Kaléidoscope.

Boursière de la Fédération des diplômées

QUÉBEC. — Mme Collette Dufrane-Tassé, de Montréal, vient de mériter l'une des bourses annuelles de la Fédération canadienne des femmes diplômées.

C'est la première fois que cet organisme décerne une bourse à une Canadienne française.

Originaire de Ste-Émille de l'Énergie, dans le comté de Joliette, Mme Dufrane-Tassé vient d'obtenir un doctorat en psychologie de l'université de Montréal.

Cette bourse lui permettra de s'inscrire à la faculté des lettres et des sciences humaines de la Sorbonne, où elle compte obtenir un doctorat en sociologie et ethnologie.

A la fin de ses études à Paris, Mme Tassé entend revenir à Montréal pour se consacrer à l'enseignement et à la recherche.

L'élégance de l'heure



M236

La robe manteau d'allure sportive est un vêtement très pratique dans la garde-robe d'automne. Celle-ci est une création Wayne Fuller. A remarquer la pique des poches, du col et des revers.

Le patron imprimé no M236 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grande robe de tissu de 45 poches de largeur. Ce patron est en vente au prix de \$100 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exact, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Comment tenir vos FAUSSES DENTS solidement en place

Est-ce que vos fausses dents glissent, tombent ou branlent lorsque vous mangez, riez ou parlez? Alors saupoudrez vos dents d'un peu de PASTETHE. Cette poudre alcaline (non-acide) maintient les fausses dents plus solidement pour un plus grand confort. Non gommeuse, non glissante, pas de goût de pâte, aucun malaise. Ne saupoudrez pas l'ordre que dégageant les dents. Procurez-vous PASTETHE à l'adresse quel comptoir pharmacologique.

SUR VOTRE AGENDA

COURS: Culture physique: M. Nick Kébedgy donnera une série de cours pour dames et demoiselles au Centre Recréatif et culturel de Bordeaux, 12,065 rue Valmont. Premier cours, mercredi le 2 octobre à 8h.30. Renseignements: 331-3754 ou 331-1349. Culture physique pour dames: Les inscriptions au cours de culture physique pour dames au Centre des Loisirs L.C. commenceront mercredi soir, le 18 septembre, à 8h. Les cours sont sous la direction de Mme Laura Gratton et débuteront le 25 septembre prochain. Cours de couture: La Fédération nationale SSJB reprendra ses cours de couture du jour et du soir les 24 et 25 septembre. Les cours du jour ont lieu les mardis et mercredis de 2 à 4hrs et ceux du soir les mardis et mercredis de 8 à 10h. Les inscriptions auront lieu les 23, 24 et 25 de 2 à 4h. à 853 est, rue Sherbrooke, Montréal. Renseignements: LA. 2-4071.

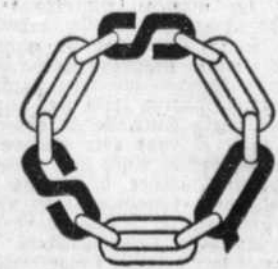
HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

MARDI 24 septembre	11.45 Bien L'bonjour	3.45 Indian Legends
CBFT — Canal 2	12.45 EN MATINÉE	4.00 Scarlett Hill
1.30 Musique	1.00 Croisières sidérales	4.30 Vacation Time
1.55 Téléjournal	avec Madeleine Sollogne, Carlette et Suzanne Delaney	5.30 Mike Mercury and His Super Cab
2.00 LONG MÉTRAGE	2.00 Télé-Poker	4.00 Hackberry Hound
"Les mémoires d'un flic" avec Michel Simon, Lucienne Leclerc, et Michel Jourdan	2.35 Télé-Guide	4.30 CBC TV News
3.30 LONG MÉTRAGE	2.40 A REVOIR	4.55 Sports with D. Smith
"La Grande Marlin" avec Jean Chevalier, Fernand Leclerc, et Gilette Leclerc	"Le médecin et la sorcière" avec Vittorio DeSica, M. Mastrolanni et Marisa Merlini	7.01 Seven-O-Gone
5.00 Grand prix	4.00 A.B.C.D.	7.30 Glyvis
5.30 La Pille Semaine	4.30 Zou du Capitaine Bonhomme	8.00 Patty Duke
6.00 Vade-tout en pantoufles	5.30 Ti-Tote le Clown	9.30 Front Page Challenge
6.30 Téléjournal	6.00 Télé-Métron	10.00 News Magazine
6.40 Édition métropolitaine	7.00 Dernière heure	10.30 Live And Learn
6.50 Nouvelles du sport	7.15 Cinéma-roman	11.00 CBC National News
7.00 Aujourd'hui	7.30 Aventures dans les îles	11.14 Viewpoint
8.00 Le Chevalier de Maison-Rouge	8.30 Le club du disque	11.21 Final Edition
8.30 Les grands de la chanson	9.00 Télé-Quiltes	11.33 Cinema Startight
9.00 Detective international	10.00 Dix sur dix	"Pacific Rendez-vous"
9.30 Rue de l'Anse	10.30 Toute la ville en parle	
10.00 Téléjournal	10.45 Dernière heure	
10.15 Commentaires	10.55 La ronde des sports	
10.30 Nouvelles du sport	11.00 Le monde des sports	
10.30 CINÉMA	11.10 CINÉMA	
"L'Amour vient en dansant" avec Fred Astaire et Rita Hayworth	Les affaires sont les affaires" avec Charles Vanel, Jeanne Clément et Renée Devillers	
CFMT-TV, canal 10	CBMT — Canal 6	
11.30 Ouvert — Manchettes — Horaire	1.55 Today on CBMT	
	1.55 News & Weather	
	2.00 Feature Film — "Bamboe Prison"	
	2.30 Take Thirty	

La chaîne qui vous protège...

des soucis financiers résultant de la maladie

LA MUTUELLE SSQ est la plus ancienne et la plus importante entreprise spécialisée en assurance-maladie née au Québec. Les assurés sont les seuls propriétaires des SSQ et tout excédent des revenus sur les dépenses leur revient, soit en diminution de prime, soit en augmentation de bénéfices. Depuis bien des années, LA MUTUELLE SSQ fournit ainsi des services complets d'assurance-groupe (assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire) à de nombreuses entreprises, grandes et petites, et à divers syndicats et groupements à travers le Québec. Si vous avez des problèmes d'assurance-groupe, les spécialistes des SSQ se feront un plaisir de vous aider à les analyser et à les résoudre. Pensez-y bien: la MUTUELLE SSQ, c'est la chaîne qui vous protège.



LA MUTUELLE SSQ ASSURANCE-GROUPE

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

Siège social: Québec, C.P. 3339 — Succursales: Montréal, Sorel, Jonquière

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

ESPION À L'O.T.A.N.?

PARIS. — Un fonctionnaire français de l'O.T.A.N. a été arrêté parce qu'il aurait divulgué des secrets militaires français. Georges Piquès a été incarcéré à la Santé. L'arrestation du chargé d'information au siège de l'O.T.A.N. aurait eu lieu voici quelques jours déjà, mais ce n'est qu'hier que les services de sécurité en ont parlé.

MINISTRES DU COMMONWEALTH

LONDRES. — C'est aujourd'hui que s'ouvre, dans la capitale britannique, une conférence de deux jours qui réunit les ministres des pays du Commonwealth qui aborderont divers problèmes financiers et commerciaux. M. Maurice Lamontagne, président du Conseil privé, représente le Canada. Les ministres vont compiler les documents rédigés par chaque pays représentés et tous ces ouvrages seront présentés, la semaine prochaine, à la réunion du Fonds monétaire international à Washington.

HEATH RÉCLAME UN RAPPROCHEMENT

STRASBOURG. — Le lord britannique du sceau privé a déclaré hier que les Occidentaux devraient étudier les moyens d'opérer un rapprochement des deux blocs en

"sondant" le gouvernement soviétique. Selon M. Heath, qui parlait devant le Conseil de l'Europe, les pays de l'Ouest doivent prendre l'initiative des éventuelles négociations qui peuvent faire suite à la signature du traité de Moscou sur l'interdiction des expériences thermo-nucléaires. Le ministre britannique a notamment rappelé le projet d'envoi d'observateurs militaires de l'O.T.A.N. près du pacte de Varsovie, et vice-versa.

SOUVENIRS DE CORÉE

NEW-YORK. — Le magazine américain "Parade" écrit que pendant la guerre de Corée, les États-Unis et la République populaire de Chine avaient conclu un accord tacite aux termes duquel les États-Unis s'engageaient à ne pas bombarder les bases chinoises en Mandchourie si la Chine, de son côté, évitait d'attaquer les bases plus vulnérables des Américains en Corée du Sud.

Le Québec...

(suite de la première page)

a dit le prélat sans préciser d'antériorité. Mgr Paré a souligné que l'épiscopat n'a pas l'intention d'entrer en lutte contre le projet.

"Nous sommes prêts à collaborer dans la mesure du possible, même si nous devons sacrifier certains de nos points de vue".

Il a fait remarquer que dans le passé les évêques de la province avaient joué un rôle étendu dans le domaine de l'éducation.

"Devons-nous envisager l'étude du bill 60 avec l'assurance d'y jouer encore le même rôle? Cette question, nous l'avons étudiée et mûrement réfléchi. Nous nous sommes enfin décidés de nous en tenir au domaine confessionnel, ce domaine étant strictement du ressort de l'Église".

Mgr Paré a encore dit que les recommandations faites par l'épiscopat représentent un minimum.

Si elles sont mises de côté, a-t-il dit, la confessionnalité des écoles ne sera pas assurée.

Les quelque 225 congressistes ont par ailleurs, adopté une résolution appuyant sans réserve les recommandations de l'assemblée des évêques.

YANKO DONEFF

Le soussigné donne avis qu'il présentera, à la prochaine session de la législature du Québec, un projet de Loi pour admettre "YANKO DONEFF", de Montréal, à l'exercice de la profession d'avocat dans la province du Québec.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

ETUDIANTS UNIVERSITAIRES, PROFESSEURS, DEMANDEZ NOS PRIX

L.-M. DESILETS ASSURANCES

Montréal: 389-5054 Québec: LA. 4-7533 Sherbrooke: LO. 2-3905

Les "KING SIZE" à bout-filtre les plus riches

- la saveur intacte des meilleurs tabacs de Virginie
- soigneusement roulées dans un papier spécial
- bout-filtre d'une conception parfaite qui ne laisse passer qu'une fumée riche et veloutée

"La perfection consiste non pas à accomplir des choses extraordinaires, mais à faire des choses ordinaires d'une façon extraordinaire."



Peter Jackson FILTER KINGS

Un produit des fabricants de la cigarette du MAURIER

Un pas vers la...

(suite de la première page)

M. Beaudry déclare que le principal avantage de cette fusion sera un renforcement de l'influence des syndicats, exclusivement canadiens, au sein du Congrès du travail du Canada. Sur le plan pratique, elle permettra de faire disparaître la dualité des services et des administrations mises à disposition des syndicats locaux. C'est ainsi que les deux conseils d'administration (16 membres dans le cas de l'UNESP, 15 dans celui de l'UNEP) seront remplacés par un seul organisme de 16 membres. Enfin, les avantages dans le domaine de l'éducation, des services juridiques et de la recherche sont évidents. Il est certain aussi que cette fusion appuiera les efforts de l'actuel UNESP, en vue de représenter les employés de l'Hydro-Québec, région de Shawinigan.

Une déception pour les organisateurs. M. Claude Jodoin ne prendra pas la parole ainsi que prévu au banquet de ce soir. M. William Dodge le remplacera.

Martin...

(suite de la première page)

Il a ajouté qu'il faut tirer tous les avantages possibles de ce nouvel esprit. M. Martin a exprimé l'opinion que la nouvelle assemblée est plus prometteuse à différents points de vue que toute autre assemblée précédente relativement à un rapprochement entre l'Est et l'Ouest.

Il a ajouté que les discours prononcés la semaine dernière par le président Kennedy et M. Gromyko prouvent l'assainissement de l'atmosphère.

M. Martin n'a pas révélé la nature de ses discussions avec Mme Pandit ou M. Slim. Mais il a déclaré qu'il entendait rencontrer de nouveau le délégué de l'Inde ce matin.

Il a également accepté de rencontrer une deuxième fois le 1er octobre le ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Z. A. Bhutto, avec qui il s'est entretenu la semaine dernière.

Des renseignements non confirmés veulent que le Canada tente peut-être d'améliorer par sa médiation les relations entre l'Inde et le Pakistan, tous deux membres du Commonwealth.

Le gouvernement...

(suite de la première page)

M. Daniel Johnson nous a confié hier que les amendements de l'épiscopat servaient à garantir la confessionnalité; mais qu'il avait bien d'autres domaines par où peçait le projet de loi.

"Il reste, a-t-il dit, tout l'aspect démocratique et le domaine des droits des parents. On peut être en faveur d'un ministre du travail et en même temps réclamer une Commission de relations ouvrières de même qu'on peut être en faveur d'un ministre de la justice et exiger le respect des tribunaux".

M. Johnson a ajouté que le fait pour le gouvernement d'accepter les amendements de l'épiscopat constituait un aveu. "Cela veut dire que la confessionnalité entre les seules mains de M. Paul Gérin-Lajoie n'était pas sous la meilleure garde possible. Il reste un danger: c'est qu'acceptant les amendements, le gouvernement fasse tout en son pouvoir pour les gauchir dans l'application de la loi. Le bill 60 tel qu'il nous a été présenté signifiait que M. Gérin-Lajoie voulait se faire un fief de la confessionnalité".

Le chef de l'Union nationale a dit qu'il réunirait bientôt les députés de son parti pour décider de l'attitude définitive de l'Union nationale face au projet créant un ministère de l'éducation.

CHURCHILL "DÉPUTÉ À VIE"

LONDRES. — Une proposition visant à honorer une nouvelle fois sir Winston Churchill, maintenant âgé de 88 ans, soulève un problème épineux pour les experts constitutionnels britanniques. Il s'agit de décerner au célèbre homme d'Etat, qui ne se représentera pas aux prochaines élections générales, le titre de membre honoraire de la Chambre des communes. L'idée se heurte à des difficultés et constitue avant tout un problème de juridiction politique.

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107



HAUFFAGE-PLOMBERIE

REPRESENTANTS

Vous êtes sans travail! Vous avez beaucoup de loisirs!

Vous êtes jeunes et déjà à la retraite!

SURTOUT

Vous êtes ambitieux, courtois et avez de l'entrain

Ecrivez à case 522, "Le Devoir", Montréal

Nous offrons un travail captivant, rémunérateur aux candidats qualifiés

Le boycottage...

(suite de la première page)

C'est la déclaration qu'a faite au DEVOIR hier le président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, M. Pierre Marois.

M. Marois a reconnu que l'augmentation du prix des repas est minime: \$0.10. Pour les étudiants qui résident au Centre social ou aux environs et qui prennent tous leurs repas à l'université, cela représente tout de même une augmentation annuelle de \$40.00 à l'article des frais de nourriture.

Quant à l'accroissement des frais de scolarité, elle touche tous les étudiants et leur impose un débours supplémentaire annuel de \$75. C'est pourquoi, précise M. Marois, nous recommandons aux étudiants de payer leurs frais scolaires en huit versements, dans l'espoir qu'une solution intervienne bientôt et que les étudiants puissent récupérer à la fin de l'année.

Nous nous sommes engagés, a-t-il dit, nous en cela par la volonté populaire exprimée dans le milieu étudiant et appuyés par les étudiants de l'université de Montréal lors du dernier congrès général de l'AGEUM, à lutter jusqu'au bout pour la gratuité scolaire.

Et M. Marois d'ajouter: "Nous comprenons fort bien que la gratuité scolaire ne peut venir d'un coup. Le principe de la chose a cependant été reconnu, non seulement par les étudiants, mais par la population qui a porté le gouvernement actuel au pouvoir sur la foi entre autres d'une promesse à cet effet."

"Or, l'université de Montréal, en augmentant les frais de repas et de scolarité, nous invite à un pas en arrière dans le sens de la gratuité scolaire; les étudiants n'ont appris que cet été qu'il leur fallait prévoir une somme supplémentaire variant entre \$75 et \$115 à leur budget".

L'université a augmenté les frais de scolarité parce que le gouvernement provincial a coupé certaines subventions et les frais de Centre social fonctionnaient à déficit.

Le président de l'AGEUM a ajouté que l'AGEUM ira jusqu'au bout dans cette affaire. "Si nous acceptons de payer la note, a-t-il dit, c'est le principe même de la gratuité scolaire dans son évolution actuelle qui est compromis; si nous acceptons de payer la note, nous luttons contre ceux qui devraient être à l'université et qui n'y sont pas..."

Un autre élément vient du reste confirmer les observations dans cette opinion selon laquelle la France chercherait à provoquer un "divorce" entre les Anglo-Saxons au bénéfice de l'Europe ou plutôt au détriment des États-Unis. Il s'agit des débats, encore modestes, de constitution d'une force multilatérale intégrée à l'O.T.A.N. Les États-Unis, en effet, ont décidé d'inviter des marins européens à s'entraîner sur des navires américains. Il s'agit de ressortissants des quelques pays qui ont déjà accepté le principe de la force multilatérale "made-in-USA" dont, précisément, les Anglais.

L'UNESP: les employés de la Shawinigan ont été affiliés à la CSN contre le gré de la majorité

TROIS-RIVIERES. — L'UNESP n'a pas trompé les employés de la compagnie d'électricité Shawinigan lorsqu'elle leur a dit au mois de juillet que quelques directeurs de leur Association verraient à s'affilier à la CSN contre la volonté de la vaste majorité des membres.

C'est ainsi qu'a commenté M. Robert Chabot, conseiller technique de l'Union Nationale des employés de Services Publics (CTC-FTQ), la nouvelle que l'Association des employés de cette entreprise étatisée venait de s'affilier à la Confédération des Syndicats Nationaux lors d'une assemblée tenue samedi à Trois-Rivières.

L'université...

(suite de la première page)

sous à toutes mesures, ordinaires et extraordinaires, qui se montreraient utiles pour garantir à notre maison une atmosphère propice à l'étude, à la dignité et au prestige que vous compromettez".

Le recteur a profité de cette lettre également pour informer les étudiants que l'université "ne se reconnaît pas l'obligation de loger tous les groupements que vous pourriez former".

Il s'agit d'une allusion au projet de coopérative d'achat que l'AGEUM a mise sur pied pour offrir à ses membres de meilleurs prix sur les livres et les vêtements, coopérative pour laquelle l'association n'a pu obtenir jusqu'à maintenant le local convenable au Centre social.

En terminant, Mgr Lussier affirme: "Mes paroles comportent un retour possible au dialogue. Nous faisons appel, une fois de plus, à votre sens de la responsabilité, en vous précisant qu'un adulte doit être prêt à rendre des comptes d'adulte".

La France...

(suite de la première page)

gerait l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, advenant que celle-ci accepte de faire front commun avec l'Europe et apporte "en dot" ses possibilités "atomiques".

Un autre élément vient du reste confirmer les observations dans cette opinion selon laquelle la France chercherait à provoquer un "divorce" entre les Anglo-Saxons au bénéfice de l'Europe ou plutôt au détriment des États-Unis. Il s'agit des débats, encore modestes, de constitution d'une force multilatérale intégrée à l'O.T.A.N. Les États-Unis, en effet, ont décidé d'inviter des marins européens à s'entraîner sur des navires américains. Il s'agit de ressortissants des quelques pays qui ont déjà accepté le principe de la force multilatérale "made-in-USA" dont, précisément, les Anglais.

L'UNESP se réjouit même de cette nouvelle, a poursuivi M. Chabot, car enfin les cartes sont clairement sur la table.

A venir jusqu'à présent, un certain nombre d'employés ont refusé de donner leur adhésion à l'UNESP parce qu'ils optaient sincèrement en faveur de leur Association, indépendante de toute affiliation. Depuis samedi cette Association indépendante n'existe plus. Donc, nous assisterons à une vague de nouvelles adhésions à l'UNESP, qui depuis le début de la campagne a toujours été franche avec les travailleurs en parlant des choses telles qu'elles sont.

Selon M. Chabot, l'UNESP prend le chemin le plus difficile mais nettement plus démocratique de demander à chaque employé de la Shawinigan d'indiquer librement sa volonté en signant une carte d'adhésion, tandis que l'Association a répété samedi avec son vote d'affiliation ce qu'elle a fait l'automne dernier en ce qui a trait au contrat de service avec la CSN: elle a fait voter une poignée de membres en assemblée au lieu de passer par la voie démocratique de référendum parmi la totalité des membres de cette compagnie géographiquement étendue.

Le conseiller technique de l'UNESP a déclaré que le vote d'affiliation fut passé par une assemblée d'environ 200 membres sur un total de 1200, mais a rappelé que si par hasard ce geste réussissait, tout vote de

désaffiliation à l'avenir exigerait plus de 600 votes pour être adopté, étant donné qu'on exigerait alors le référendum parmi les membres. De plus, un tel référendum ne pourra avoir lieu qu'à la fin d'une convention collective.

Contrairement à la nouvelle publiée dans les journaux de

lundi, le vote d'affiliation de samedi n'affecte aucunement la campagne de recrutement que l'UNESP mène à bonne fin. Malgré les coups que nous a portés la CSN, la vague UNESP continue et une requête en reconnaissance syndicale sera déposée incessamment, a terminé M. Chabot.

JODOIN INVITE LES SYNDICATS DES E.-U. A LA... DELICATESSE!

OTTAWA. — Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin a invité les syndicats américains à s'incliner devant la députation canadienne qui statuera sur le litige maritime dans les Grands Lacs à brève échéance.

"Votre intervention dans le domaine législatif du Canada serait importune et susciterait une vive animosité parmi la population canadienne," a déclaré M. Jodoin, lundi, dans un télégramme transmis à tous les syndicats américains.

Il a demandé aux unions américaines de rejeter la requête que Paul Hall a formulée, leur demandant une intervention directe auprès de la députation canadienne. Hall est le président du Syndicat international des Gens de mer.

M. Jodoin a qualifié la demande de Hall de "demande

trompeuse". A son dire, il s'agit d'une manœuvre calculée dans le but de dissimuler le véritable fond du problème: la violence et les brimades de toutes sortes utilisées contre l'Union des marins canadiens, affiliée au CTC.

Un litige, ponctué de violences, entre l'Union des marins canadiens et le Syndicat international des Gens de mer, division canadienne, a incité le gouvernement canadien à vouloir imposer sa tutelle à toutes les unions maritimes des Grands Lacs à moins que les organismes ouvriers ne puissent régler eux-mêmes le litige. Le télégramme de M. Jodoin indique que les chances d'un tel règlement sont minces avant la réunion du Parlement canadien lundi prochain.

UNE BAIGNOIRE DE PLUS?

Communiquez avec toute succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse et vous constaterez comme c'est facile d'obtenir à peu de frais, un prêt d'amélioration d'habitation pour une baignoire de plus ou pour tout autre besoin raisonnable. Parlez-en au gérant. C'est une personne qui comprend le besoin d'une baignoire de plus pour une grande famille.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

LUFTHANSA

DEUTSCHE LUFTHANSA AG. KÖLN, GERMANY

CE BILLET VOUS COÛTERA

151⁷⁰ de moins

À PARTIR DU 1er OCTOBRE...

ET CECI POUR 21 JOURS EN EUROPE!*

- Cet avantage vous est offert par tous les transporteurs transatlantiques, mais un billet LUFTHANSA vous permettra d'en bénéficier encore plus en vous familiarisant avec le service accueillant de sa classe Economique si bien renommée.
- Pour votre conviction personnelle, prenez l'opinion d'un de nos nombreux voyageurs ou bien celle de votre agent de voyages.
- Notre billet d'excursion vous permettra de partir quand vous le voulez et d'aller où bon vous semblera, avec un choix d'arrêts en cours de route des plus judicieux.
- C'est bien vrai... le prix d'un aller-retour de Montréal à Francfort à partir du 1er octobre par exemple, ne coûtera que \$442.00. C'est le moment d'en profiter. L'automne est là avec sa douceur et sans la grande ruée estivale. Festivals et expositions d'arts vous attendent. Préparez dès maintenant votre voyage d'agrément ou d'affaires pour cet automne ou l'hiver prochain. Pourquoi ne pas vous renseigner sur cette aubaine dès aujourd'hui auprès de votre agent.

* Nouveau tarif d'excursion en vigueur du 1er octobre 1963 au 30 avril 1964. Minimum de séjours en Europe 14 jours, maximum 21 jours.

LUFTHANSA
LIGNES AERIENNES ALLEMANDES
1250, rue PEEL * MONTREAL * 861-4747

Lévesque: les relations France-Québec doivent dépasser les discours des ministres des affaires culturelles...

Par Evelyn GAGNON

Les relations entre la France et le Québec ne peuvent plus se fonder exclusivement sur le culturel, ni sur les discours de ministres des affaires culturelles. Elles doivent s'étendre de plus en plus au domaine économique, qui englobe toute la vie collective d'un peuple, sans quoi la "culture" elle-même aura des assises très fragiles. C'est ce que le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a expliqué hier au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce française au Canada.

M. Lévesque a d'abord rappelé qu'il y a un vieux fonds de sympathie entre la France et le Québec. La popularité que connaissent ici des produits français comme les vins, la revue Paris-Match et les cigarettes, en témoigne. Et le ministre se livre à son propre paquet de "gaules" pour renforcer son argument.

Des amorces ont déjà été faites en vue de renforcer les liens déjà existants. Ainsi l'ouverture d'une Maison du Québec à Paris "éliminera une série de circuits inutiles dans les rapports entre la France et le Québec". De même, c'est à la plus grande société d'études sidérurgiques de France, HIRSIG, que le Québec s'est adressé pour faire faire les études en vue d'établir son propre complexe sidérurgique. Dans la construction du métro de Montréal, on aura recours à la technique du précontraint, une invention française, et on se sert de méthodes venues de France pour le transport de l'électricité sur de longues distances. Si on utilise ces techniques françaises, ce n'est pas pour des raisons sentimentales, mais parce qu'elles sont en ces domaines les meilleures du monde.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour établir solidement les relations économiques entre la France et le Québec, poursuit M. Lévesque. Avant de tracer un programme des échanges futurs, le ministre a évoqué brièvement le climat actuel au Québec: Nous sommes nécessairement au seuil d'une poussée de croissance pas mal formidable, a-t-il dit. Nous ne pouvons plus attendre que les autres s'occupent de notre économie à notre place. Tant mieux si ceux qui nous aident sont de plus en plus nombreux, mais nous ne les attendrons pas. Il faut que nous nous occupions nous-mêmes, collectivement, de notre propre affaire, que nous la dirigeons nous-mêmes, surtout lorsqu'il s'agit d'instruments essentiels comme le complexe sidérurgique et la Société générale de financement. Ces propos sur la nécessité pour le Québec de prendre en mains la direction de ses affaires provoqua des applaudissements.

QUEBEC: MARCHÉ IMPORTANT

La France, affirme M. Lévesque, marque des progrès toujours plus importants en économie et dans la grande technologie. Aussi peut-elle faire une contribution de premier ordre à l'expansion du Québec.

En revanche, le Québec offre d'importants avantages aux investisseurs français, car même si son marché peut sembler minuscule à des gens habitués à penser à l'échelle du Marché commun, le Québec a une concentration de population intéressante compte tenu du haut niveau de vie, et le marché québécois peut servir de point d'appui pour pénétrer tout le marché nord-américain.

C'est dans cette perspective que, par exemple, le Québec, par l'entremise de la SGF, cherche présentement à faire établir ici des usines des compagnies Renault et Peugeot.

Renault, pour un, écoute les six dixièmes de ses exportations canadiennes au Québec. Pourquoi ne les produirait-elle pas ici-même? Ce serait une initiative qui contribuerait à corriger ce que M. Lévesque a appelé "le côté insensé de l'ensemble de l'industrie automobile au Canada", industrie qu'il a décrite comme une "succursale coloniale" de l'industrie automobile américaine, "dirigée par télécommande".

En outre, comme le Québec a une abondance de richesses naturelles, les Français pourraient s'assurer des sources sûres en ce domaine en consentant des investissements sur place. Il ne faut pas, a souligné M. Lévesque, croire que les richesses naturelles du Québec sont une réserve à la disposition des

capitains anglo-saxons. Les pays du Marché commun n'auraient-ils pas avantage, par exemple, à s'intéresser aux richesses forestières du Québec pour se libérer de "l'esclavage scandinave" en ce secteur?

Il ne faut pas penser cependant, a précisé le ministre, que le renforcement des liens économiques entre la France et le Québec se fera sans heurts. La France veut étendre ses marchés, le Québec veut accélérer le rythme de sa croissance économique, mais ces objectifs ne sont pas nécessairement complémentaires. La réalisation de l'objectif de la France, par exemple, pourrait à la limite faire du Québec un marché captif. En revanche, le Québec veut fixer ses propres priorités en matière économique.

Pour surmonter les difficultés possibles, il faut créer un climat de confiance et de respect réciproques. Il y a, dans la technique, un aspect de magie, de sympathie et de chaleur qui dépasse le niveau strict de la valeur des produits offerts. Les Français, a noté M. Lévesque, sont nos alliés naturels, mais ils devraient tendre à améliorer ce climat psychologique, notamment en évitant de camoufler l'origine française de leurs industries établies ici.

Favreau: Ottawa modifiera les règlements d'admission des immigrants chinois au pays

VANCOUVER. — Le ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. Guy Favreau, a annoncé hier soir l'intention du gouvernement canadien de modifier les règlements concernant l'admission d'immigrants chinois au Canada. Prenant la parole à une réunion de la communauté chinoise, à Vancouver, M. Favreau a déclaré: "On peut et on doit résoudre le problème de

Une de ces propositions concerne les problèmes ou difficultés qui découlent des pro-

Service aérien

Scandinavian Airlines System annonce l'inauguration, le 1er novembre prochain, d'une liaison directe par jet entre le Canada et l'Europe, si toutefois les autorités gouvernementales donnent leur approbation. M. Hans J. Dedekam, directeur de SAS au Canada, a déclaré que les jets DC-8 de la société relieront Montréal à Copenhague, deux fois par semaine dans chaque direction, pendant l'hiver prochain. On prévoit aussi un plus grand nombre de vols pendant l'été 1964, à compter du mois d'avril prochain.

cedures à suivre pour passer de Hong Kong au Canada. Le ministre a annoncé qu'il se rendra à Hong Kong plus tard cette année pour y examiner la situation sur place. "De cette façon, a-t-il dit, j'acquiescerai vite, je l'espère, une meilleure compréhension de ce problème complexe d'intérêt humain, et je serai en meilleure position pour trouver une solution."

M. Favreau a ajouté que dès qu'il aura résolu cette question et qu'il aura étudié avec ses collègues les diverses propositions qui lui sont faites, il soumettra ses recommandations au cabinet.

"Avant qu'il soit possible d'établir une ligne de conduite satisfaisante à l'endroit du pays et à l'endroit de la collec-

l'immigration illégale de Chinois au Canada. Je désire vivement trouver des solutions humanitaires à ce problème qui nous occupe." Le ministre a précisé qu'il fait étudier par les hauts fonctionnaires de son ministère les suggestions présentées en juillet dernier par les collectivités et les associations bénévoles chinoises de Toronto, Hamilton, Ottawa et Montréal.

tivité des Canadiens Chinois, a déclaré le ministre, il faut d'abord faire comprendre clairement qu'on doit être absolument sincère et adhérer consciencieusement aux nouveaux règlements, quels qu'ils soient, qui seront établis."

M. Favreau a dit qu'il pouvait compter sur la loyale collaboration du personnel de son ministère pour mener à bien tous les changements qui seront apportés aux règlements, et qu'il a confiance qu'il peut compter sur une collaboration semblable de la part des dirigeants de la communauté chinoise de manière à ce que tout

changement soit respecté dans la pratique.

L'unification des familles, quels que soient la race, la croyance, la couleur ou l'âge, constitue un des aspects les plus importants de la politique d'immigration du présent gouvernement, a précisé le ministre, qui s'est dit désolé des accusations de discrimination en matière d'immigration qui sont parvenues à ses oreilles. "Si le préjugé se glisse dans les questions d'immigration, il faudra l'éliminer, a-t-il dit. Un véritable canadienisme ne permet pas de distinctions injustes."

Chomedey à l'heure du biculturalisme

La cité de Chomedey, a décidé de présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les travaux de recherches et de préparation du projet de mémoire ont été confiés à la firme Desroches, Inkel, Poirier et Associés, conseillers en relations extérieures.

Voici des extraits de la résolution, adoptée en séance du Conseil le 16 septembre 1963.

Considérant que le gouvernement du Canada par l'ordre en conseil, le 19 juillet 1963, a institué une commission pour "faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport".

Considérant que la population de Chomedey a manifesté

son désir de réaliser de façon pratique l'unité canadienne en fondant la cité de Chomedey; Considérant que, depuis la fondation de la cité de Chomedey, les groupes ethniques qui la composent se sont efforcés et s'efforcent de plus en plus de vivre en harmonie et de coordonner leurs efforts pour le bien commun de tous les citoyens et de toutes les familles;

Considérant que tous les corps publics, en particulier travaillent à la bonne entente entre groupes des langues française et anglaise;

Considérant que le conseil municipal de Chomedey reconnaît ces louables et fructueux efforts, et encourage tous les citoyens à continuer de vivre dans la paix et l'harmonie, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Chomedey autorise la maison Desroches, Inkel, Poirier et Associés, à faire des recherches et préparer un mémoire qui sera présenté à ladite commission lorsque celle-ci siégera dans la région métropolitaine d'ici quelques mois.

Pourquoi suivre un cours de personnalité ?

Pour découvrir en soi des possibilités insoupçonnées: — vaincre la timidité et développer des qualités de chef; — faciliter les contacts et créer une bonne impression; — parler en public dans n'importe quelle circonstance; — vendre ses idées, ses produits et influencer les autres; — relever son prestige et obtenir des promotions; — aider son mari à mieux réussir en affaires; — triompher de ses soucis et vivre plus heureux; — réussir davantage dans l'éducation de ses enfants; — faire de soi un homme ou une femme à succès;

Madame, mademoiselle, monsieur, le succès est à votre portée. Ce cours vous sera donné par des professeurs spécialisés ayant à leur crédit plus de 5.000 diplômés depuis 1932. Assistez à une leçon gratuite avant de vous inscrire. Aux endroits suivants:

MONTRÉAL: Mercredi le 25 septembre à 8.00 sous-sol

église St-Edouard, 427 est, rue Beaubien.

POINTE-AUX-TREMBLES: 24 septembre, 2ième étage Caisse populaire, 12027 est, rue Notre-Dame.

JOLIETTE: mercredi 25 septembre 8.00 h. salle Louis XI, 521, rue Notre-Dame.

STE-ROSE: mercredi 25 septembre 8.00 h., école Villemare, rue Principale.

Renseignements: FE. 4-0874, 331-6731, OR. 7-4810.

St-Rose, Chomedey, Ste-Thérèse NA. 5-2875, MU. 9-1401.

Joliette PL. 6-4935, Valleyfield FR. 3-7528.

Demandez un des professeurs: Raymond SEGUIN, René BERTRAND, Florian ST-ONGE.

Ecole de Personnalité Maisonneuve

Le service consultatif de la main-d'œuvre au ministère du Travail, à Ottawa, demande, pour affectation immédiate, un

DIRECTEUR

\$14,800 à \$15,800

et

CINQ AGENTS EXECUTIFS

(niveau supérieur et intermédiaire)

\$8,310 à \$13,100

Le Service consultatif de la main-d'œuvre qu'on vient de créer, sera appelé à fournir les directives voulues pour l'élaboration de programmes d'orientation de la main-d'œuvre face aux transformations que subit l'industrie canadienne dans le domaine technologique.

QUALITES

Grade universitaire dans l'une des sciences sociales et de nombreuses années d'expérience de l'analyse de la main-d'œuvre, des relations industrielles, des affaires de personnel ou de domaines connexes, cette expérience devant avoir été acquise dans un poste de grande confiance dans l'industrie, les syndicats, les universités ou les services de l'Etat, ou encore à titre de conseiller technique. On pourra passer outre à l'exigence d'un grade universitaire dans le cas des candidats ayant une grande expérience pertinente.

Dans le cas des postes supérieurs, on exige la connaissance des méthodes de recherche et des répercussions des changements technologiques sur l'industrie.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire SANS DELAI à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA, et de mentionner le numéro 63-526.



Un homme averti en vaut deux!

Tout le monde le sait. Un homme qui parle deux ou plusieurs langues est un homme averti. Cela aussi, vous le savez. Connaitre l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, et bien d'autres encore, voilà qui constitue un atout précieux, mais...

Où les étudier? Chez Berlitz!
Rapidement? Chez Berlitz!
En confiance? Chez Berlitz!

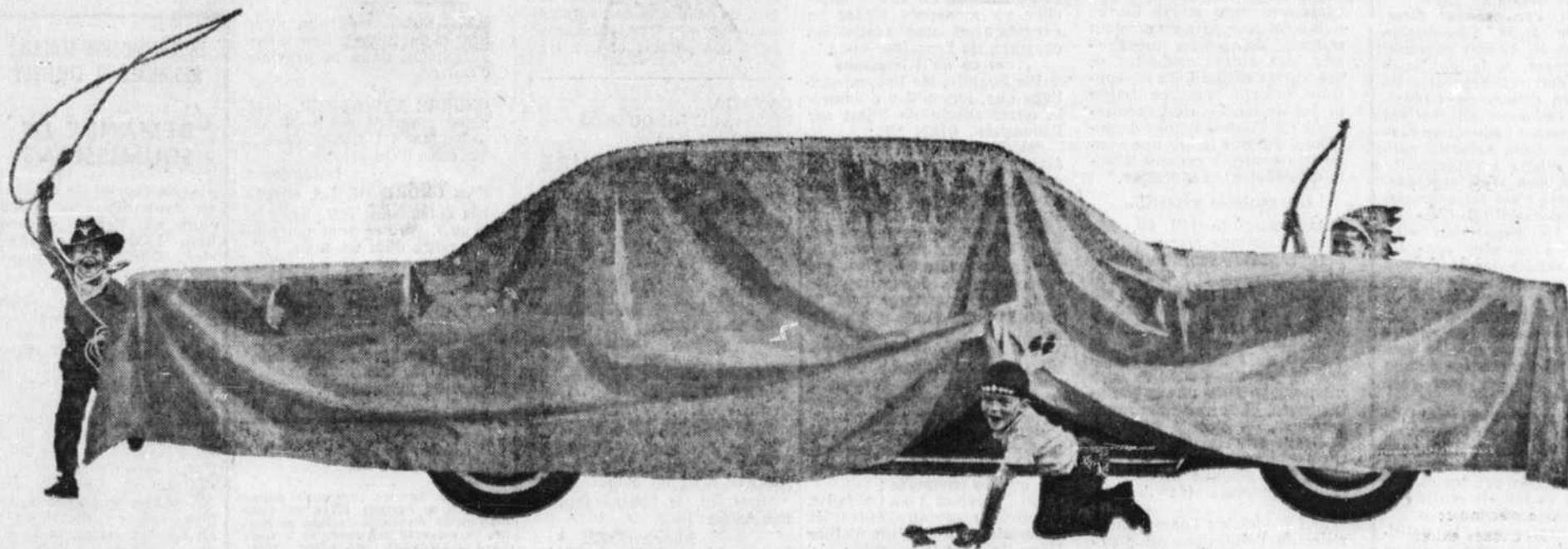
Et même au besoin, chez vous ou à votre bureau? Avec Berlitz!

LES ÉCOLES

BERLITZ
LANGUES VIVANTES

845-1161

Suite 300, 2055 rue Peel
Suite 1621, Place Ville Marie



Voiture Couverte - modèle '64

C'est le plus récent modèle aux lignes de 1964. Il n'a pas encore été dévoilé. Son lancement sera annoncé avec éclat dans les journaux, à la radio et à la télévision. Ce sera une révélation.

Vous en mourrez d'envie. Si vous décidez de l'acheter, avez recours à un régime de financement aussi adapté aux besoins du jour que votre modèle 1964. Utilisez le Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal. Il est peu coûteux et comporte une assurance-vie; et les mensualités peuvent être réparties de manière à convenir à votre bourse.

Renseignez-vous à la succursale de votre voisinage. Il s'applique à tous les modèles de voitures neuves et usagées.

BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRÊTS ÉCONOMIQUES COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

Il y a 84 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTRÉAL

"L'ALLIANCE NATIONALE" FAIT LA GUERRE AU BILL 60

L'enseignement religieux est livré à l'arbitraire

"Ce ne sont même pas des miettes, ce sont d'ultimes scrupules qui s'expriment par ce bill mesquin où l'enseignement religieux est livré à un arbitraire presque sans limites". C'est en ces termes que, dans la dernière livraison de la revue "L'Action nationale", le père Jean Genest commente les garanties supplémentaires que le bill 60 contient au regard du rapport Parent.

"Toute l'instruction religieuse, explique-t-il, se fera par des manuels sur lesquels les comités (confessionnels) n'ont qu'un droit de veto, selon un programme et selon des professeurs ou les comités n'ont aucune initiative de choix mais seulement un droit de veto. La position des comités est négative, embarrassante et même odieuse (...). Le ministre n'aurait que le beau rôle et les comités pourraient être facilement représentés comme des policiers soupçonneux, au zèle intempestif."

"Voit-on mieux à quelle position fautive est acculé l'enseignement de la religion par ces structures invraisemblables où le ministre de l'éducation tient tous les pouvoirs réels? La révolution est ici nettement dans le sens laïcisant."

Et il ajoute: "C'est se moquer de tous les parents chrétiens de toute la province."

Un "gâchis spirituel". Le père Genest affirme également: "Plus le bill 60 est étudié, plus les experts désintéressés se rendent compte qu'il est incomplet, imprécis et parfois franchement inquiétant."

Plus loin, il soutient que "les structures proposées par le bill 60 peuvent fausser toute notre conception de la vie et nous conduire à un gâchis spirituel dont nous nous relèverons difficilement."

Le bill 60 est en retard sur les idées actuelles au Canada

"Le courant n'est plus, dans les autres provinces canadiennes, vers la concentration des pouvoirs entre les mains d'un ministre de l'éducation (...). Le ministère proposé par la Commission Parent et par le bill 60 est déjà dépassé dans certains textes législatifs canadiens. Il est en retard sur les idées actuelles, au Canada."

Voilà ce qu'affirme le père Marcel de Grandpré, c.s.v., dans la dernière livraison de la revue "L'Action nationale". Contre ceux qui proclament l'originalité de la formule qu'on est à établir au Québec, et notamment le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, le père de Grandpré affirme que cette formule "s'inspire, en réalité, de formules déjà anciennes, en usage à nos portes depuis longtemps."

En terminant son étude des ministères de l'éducation en vigueur au Canada et en Occident, le père Grandpré affirme: "Le bill 60 établit une structure semblable à celle que les lois de l'éducation ont instituée dans la plupart des provinces canadiennes, entre 1850 et 1900: pouvoirs entre les mains d'un ministre associé d'un conseil consultatif."

"Le projet va plus loin, cependant, dans la concentration des pouvoirs entre les mains du ministre que la plupart des provinces canadiennes. Il établit un ministère de type napoléonien à une époque où la tendance générale (depuis 30 ans) est à diminuer les fonctions administratives des ministères de l'éducation (et à les confier à des autorités inférieures en vue de développer leurs services d'aide pédagogique et de consultation)."

A propos du rapport Parent, notant que, dans sa conception de l'éducation, il accorde la primauté à la formation du citoyen et du travailleur, et non à la formation de la personnalité, le père Genest souligne:

"Parce que le rapport Parent n'a pas tenu compte des fins véritables de l'éducation et lui a attribué des buts secondaires comme premiers, il constitue pour plusieurs la plus radicale tentative, et la plus appuyée, de laïcisation de notre enseignement et de notre société."

Et il ajoute: "Le rapport Parent n'est qu'une thèse mal prouvée; les solutions simplistes qu'il propose ont pu en attirer plusieurs mais il ne faut pas que peu de temps pour en voir la véritable nature: une camisole de force."

Des trompe-l'œil

A propos des garanties supplémentaires concernant les manuels et la confessionnalité que le bill 60 contient (si on le compare au rapport Parent, le père Genest affirme:

"Ces garanties apparaissent comme des trompe-l'œil parce qu'elles laissent intactes les pouvoirs exorbitants du futur ministre de l'éducation et en ce qu'elles laissent ouvertes toutes les craintes à propos de l'éducation chrétienne des enfants."

Reférant à l'article 16-C du bill 60, le père Genest réclame

que "les comités catholique et protestant puissent choisir eux-mêmes les manuels qui conviennent", alors qu'actuellement ils sont seulement chargés de les approuver au point de vue religieux et moral. "Il est tout à fait curieux que le ministre d'un Etat séparé de l'Eglise puisse savoir mieux que l'Eglise catholique le manuel qui convienne à l'instruction religieuse des jeunes catholiques", précise-t-il.

Mais, continue le père Genest, que servirait aux comités de choisir eux-mêmes les manuels, s'ils ne peuvent rédiger les programmes, préparer les examens et choisir les professeurs?

Vague et inoffensif

Par la suite, le jésuite déclare que l'article 16-A, qui charge les comités catholique et protestant d'assurer le caractère confessionnel des écoles, est "vague et inopérant": vague parce qu'il ne définit pas la confessionnalité et ne précise pas le sens du mot "assurer" (est-ce "surveiller" ou "pourvoir à"); inopérant parce qu'il vient en "nette contradiction" avec l'article 23-B qui, selon le père Genest, donne au ministre de l'éducation tous les pouvoirs sur tous les enseignants.

Si le bill 60 est adopté avec son article 16-A imprécis et en conflit de juridiction avec l'article 23-B, poursuit le père Genest, "alors, la laïcisation ne serait qu'une affaire de temps."

Tant que le bill 60 ne sera pas adopté, "journalistes et apaisateurs attireront l'attention sur cet article 16-A qui semble tout garantir. Ils tairont le conflit latent avec l'article 23-B. Mais dès que le bill 60 sera devenu loi, qu'on aura su en pécher, par des mots vagues et des situations fausses, le Comité catholique de recevoir aucun pouvoir réel, alors ces mêmes journalistes et apaisateurs commenceront une campagne de plus en plus indiscrette et violente pour rappeler à l'Etat que la province de Québec n'est pas une théocratie et que l'Etat n'a pas à assumer l'enseignement chrétien ou à assurer la confessionnalité (...). Les résultats ne se feront pas attendre. Les catholiques, mis dans une situation défensive et fautive, livreront un combat juridiquement insoutenable (...). Une fois de plus les enfants de ténébres auront été plus habiles que les enfants de lumière (...). Cet article (16-A) prendra alors sa véritable signification: être inoffensif. Il pourra retarder la laïcisation de notre enseignement (dans le sens des laïcistes neutres) mais non l'empêcher."

"Dans le titre du Conseil supérieur de l'éducation, le mot 'supérieur' est maintenant vieillissant (...). Le bill 60 appelle à un rôle consultatif les éducateurs, comme au Manitoba depuis 1890, et les corps socio-économiques, comme à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, depuis 25 ans."

"Une authentique socialisation était déjà chose courante, il y a 30 ans, dans d'autres pays où l'on confiait de véritables responsabilités administratives aux représentants des éducateurs et des organismes socio-économiques. Avec le Conseil supérieur de l'éducation que l'on propose, on n'aurait qu'une socialisation purement apparente."

"Le bill 60 ne contient qu'un réaménagement du pouvoir de l'Etat en éducation, en une période où l'on introduit partout dans les législations fondamentales des formulations explicites des devoirs de l'Etat."

Puis, dénonçant le mythe du "vrai ministère" de l'éducation qui est actuellement l'objet d'une "intense propagande", le père de Grandpré affirme, en terminant: "Le vrai ministère de l'éducation n'existe pas. Il y a autant de formules de ministère de l'éducation qu'il y a de ministères."

BONA ARSENAULT devant les horlogers-bijoutiers



A Toronto

Le maire de Montréal sera le conférencier invité du Board of Trade de Toronto le 7 octobre prochain. M. Jean Drapeau discutera des affaires de la métropole et répondra aux questions des membres relativement à la foire internationale prévue pour 1967 à Montréal.

L'éducation et l'économie ont partie liée au Québec

RIMOUSKI (DNC) — "L'essor de l'éducation chez nous et la rénovation économique de nos régions sont si étroitement liés qu'ils font partie d'une même opération", a déclaré, hier soir, le secrétaire de la province.

Représentant le premier ministre Lesage au congrès de la Corporation des horlogers-bijoutiers de la province, M. Bona Arsenault, a parlé de la nécessité d'un ministère de l'éducation pour prescrire la réforme de notre système d'enseignement afin de lui permettre de favoriser davantage l'essor économique.

"La planification scolaire, a-t-il dit, dont l'application commence à se généraliser dans nos milieux, avec la participation des autorités scolaires locales, constituera des assises naturelles à la planification économique envisagée par le gouvernement avec le concours de nos diverses localités."

Le secrétaire de la province a insisté sur la nécessité du

gouvernement de mettre l'accent sur la formation technique et professionnelle afin de produire dans nos écoles une main-d'œuvre spécialisée en fonction des besoins actuels et surtout des besoins futurs de notre économie."

"Actuellement, a-t-il ajouté, moins de cinq pour cent de nos jeunes de treize à vingt ans reçoivent une formation technique. D'ici quelques années, il faudra de toute nécessité qu'au moins trente-cinq pour cent de nos diplômés sortent de nos instituts de technologie et de nos écoles de métier. Car, si le Québec veut réaliser cette grande poussée industrielle dont nous comprenons tous l'urgence, l'une des conditions essentielles devra être le savoir technique et professionnel avancé de sa population."

"Le langage des chiffres s'applique précisément à la région économique de la Gaspésie et de la Rive Sud", a continué le ministre. "En 1961, cette région comptait 35.000 garçons de 13 à 20 ans. Selon les normes nécessaires à un réel redressement économique, il aurait fallu que 35 p.c., soit un peu plus de 12.000 étudiants, fréquentent les écoles professionnelles et techniques. Or, durant l'année scolaire 1961-62, les écoles techniques

et de métiers de ce vaste territoire n'ont reçu que 1.600 élèves. Comme on le voit le déficit est très considérable. La région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie compte actuellement onze institutions où se donnent les cours de métier et neuf institutions enseignant les cours techniques, en tout ou en partie."

M. Arsenault a dit que la répartition actuelle des institutions et des écoles ne semble pas tenir compte suffisamment de la liaison nécessaire entre les institutions de formation générale et les institutions de formation professionnelle.

"C'est pour résoudre ce problème, a déclaré le secrétaire de la province, que le ministre de la Jeunesse préconise, par exemple, la cité des jeunes comme un système d'aménagement coordonné de l'instruction secondaire et professionnelle."

"Entre 1966-67 on prévoit que, pour atteindre chez nous la stabilité économique, 14.000 garçons de 13 à 20 ans devront fréquenter les écoles techniques et professionnelles dans la région du bas-du-fleuve et de la Gaspésie. Il s'agit certes d'un objectif ambitieux, mais réalisable, qui constitue un véritable défi au gouvernement de la province."

"Pour relever ce défi, il faut en arriver coûte que coûte, à la coordination de notre système d'enseignement. Et c'est pourquoi, la commission d'enquête, présidée par monseigneur Alphonse-Marie Parent, a recommandé la création d'un ministère de l'éducation, dans notre province."

"En effet, le rapport de la commission Parent soutient que seul un ministre de l'éducation pourra garantir une certaine continuité dans la politique scolaire et la planification de l'enseignement et qu'un ministre de l'Éducation pourra réclamer l'adhésion et la collaboration de tous si nécessaire pour mener à bien les réformes qui s'imposent."

"Dans le domaine économique, cette collaboration vous l'avez donnée de tout cœur au gouvernement par l'intermédiaire de vos Conseils d'orientation économique et le travail de vos organismes locaux."

"Le gouvernement, a dit M. Arsenault en terminant, est assuré que cette collaboration, vous l'accorderez aussi généreusement dans le domaine de l'éducation; car, chez nous en particulier, l'essor de l'éducation est inséparablement lié au relèvement économique et à la prospérité de notre population."

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Doléance juste

QUEBEC. — Les autorités maritimes se plaignent du manque d'une véritable marine marchande canadienne à la suite de la vente de \$500.000.000 de blé à l'Union soviétique.

Elles précisent que ce sont des pays comme la France, la Grande-Bretagne, la Norvège et la Belgique qui profiteront du transport de ce blé. Même si la Russie tente de transporter elle-même le blé, elle devra par la suite affréter des navires à un prix intéressant.

A cause de l'hiver, ce sont les ports de Halifax et Saint-Jean, N.-B., qui bénéficieront du chargement du blé, à cause de leur situation géographique.

Épidémie

SEOUL. — Les soldats américains cantonnés à Pusan, ont reçu hier l'instruction de rester dans leurs camps, à cause d'une épidémie de choléra qui a causé la mort de douze personnes dans ce port du sud-est de la Corée.

Des instructions similaires ont été données aux militaires de la Corée du Sud. Le nombre de cas de choléra à Pusan a atteint 140 pour la première fois, un cas a aussi été découvert à Séoul.

Visiteuse royale

OTTAWA. — M. et Mme Lester B. Pearson ont accueilli la Princesse Alice à un déjeuner à la résidence officielle du premier ministre hier à Ottawa.

La grande tante de la Reine Elizabeth avait terminé dimanche une série d'engagements à titre de colonel en chef du quatrième bataillon du "Princess Louise Dragoon Guards". La princesse Alice doit retourner à Londres par avion jeudi.

Sécurité

OTTAWA. — M. John Atkinson de Toronto, gérant de la compagnie d'assurance "State", pour le Canada, a été élu président général du conseil national de la sécurité routière, lors de l'assemblée annuelle du comité exécutif de cette association à Ottawa.

Urbanisme

Un nouveau programme d'urbanisme qui modifiera totalement l'aspect du centre d'Ottawa d'ici 1967 coûtera \$100 millions de dollars. Ce programme a été approuvé la semaine dernière par le cabinet fédéral. La ville d'Ottawa et des intérêts privés seront invités par le gouvernement à assumer une partie du coût de ce programme. La nouvelle a été annoncée hier par le ministre des travaux publics, M. Deschatelets.

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

VOTONS

KIERANS X

Publié par le Parti Libéral du Québec

DU NOUVEAU de la part d'AIR CANADA Épargnez jusqu'à \$151

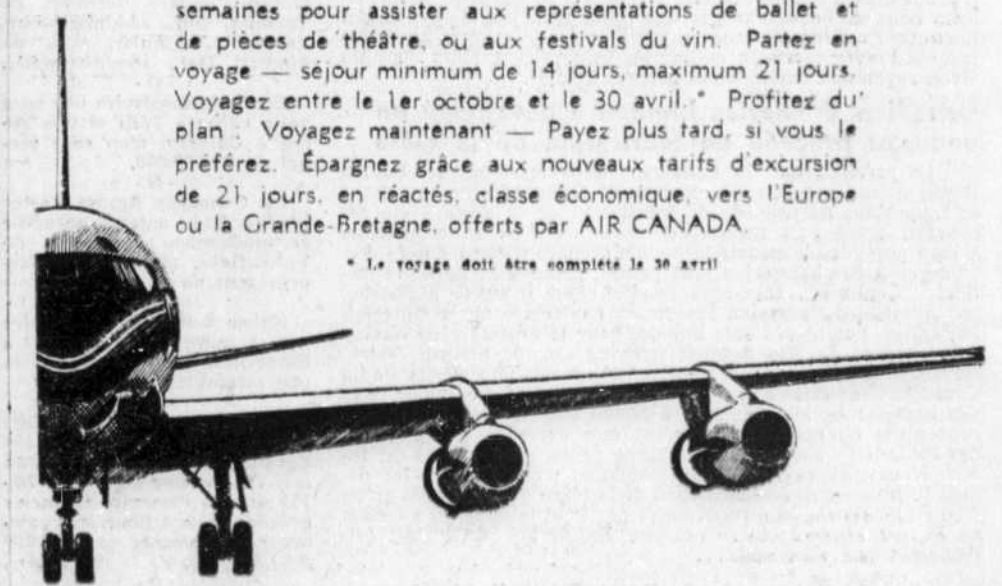
sur les tarifs ordinaires en réactés, classe économique entre le 1er octobre et le 30 avril.

21 JOURS en EUROPE

grâce aux tarifs d'excursion de 21 jours, classe économique, offerts par Air Canada. Rendez-vous en réactés DC-8 d'AIR CANADA en France, en Allemagne, en Suisse ou en Autriche... portes d'entrée de toute l'Europe. Vous pouvez aussi aller en Irlande et en Grande-Bretagne, à bord des réactés d'AIR CANADA ou de BOAC.

Voici une occasion unique de visiter l'Europe sans vous presser... et à bon compte! Vous aurez jusqu'à trois semaines pour assister aux représentations de ballet et de pièces de théâtre, ou aux festivals du vin. Partez en voyage — séjour minimum de 14 jours, maximum 21 jours. Voyagez entre le 1er octobre et le 30 avril. Profitez du plan: Voyagez maintenant — Payez plus tard, si vous le préférez. Épargnez grâce aux nouveaux tarifs d'excursion de 21 jours, en réactés, classe économique, vers l'Europe ou la Grande-Bretagne, offerts par AIR CANADA.

* Le voyage doit être complété le 30 avril



Exemple de tarifs d'excursion de 21 jours, en réactés, classe économique, depuis Montréal

PARIS ou BRUXELLES \$400.90 au \$40.90 (semaine) \$16.26 par jour (\$4.00) ROME \$512.90 au \$51.90 (semaine) \$20.82 par jour (\$5.00)

Tarifs encore plus médicaux, jusqu'au 28 février, par turbo-propulseur Britannia de BOAC. Consultez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA: 489-3411 Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116 rue St-Hubert

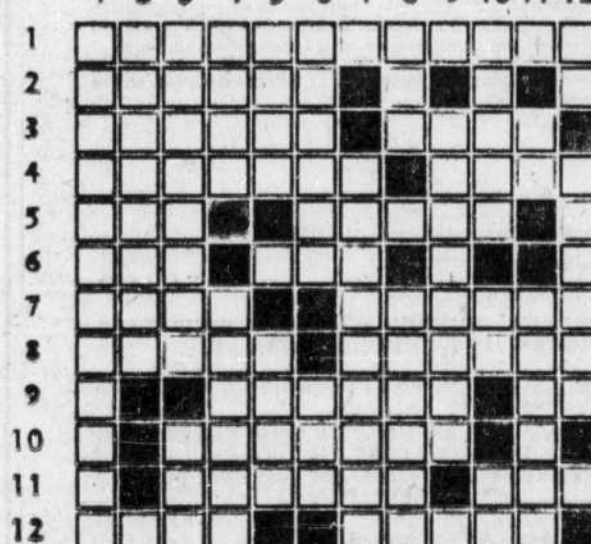
*Vo les avions des compagnies de correspondance.

Voyagez à la canadienne — voyagez par

AIR CANADA TRANS-CANADA AIR LINES

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT
1—Qui font découvrir des choses non soupçonnées
2—Provenir
3—Jeunes cochons — Paradis
4—Qui ont tout perdu — Touchés
5—Prénom — Noir
6—Possessif — Fils de Noé
7—Dictateur slave — Très étonnée
8—Centre sportif — Serpent de grande taille
9—Ameuse un manque de souffle — Négation
10—Pardons
11—Émettre des rumeurs confuses — Créée
12—Acide — Centre industriel allemand

VERTICALEMENT
1—Que l'on aurait voulu éviter
2—Bouleverser
3—Forme différente d'un même texte — En bref
4—Préposition doublée — Ane sauvage
5—En télévision — Vendit à son frère son droit d'aînesse
6—Prénom — Permet un choix
7—Pour transmettre des signaux optiques
8—Donne un coup de patte — Chants religieux
9—Déconcertés
10—Pour faire du beurre — En hiver — Négation
11—Grecque — Caractérise un style architectural ancien
12—Pour les cas d'urgence

Solution d'hier

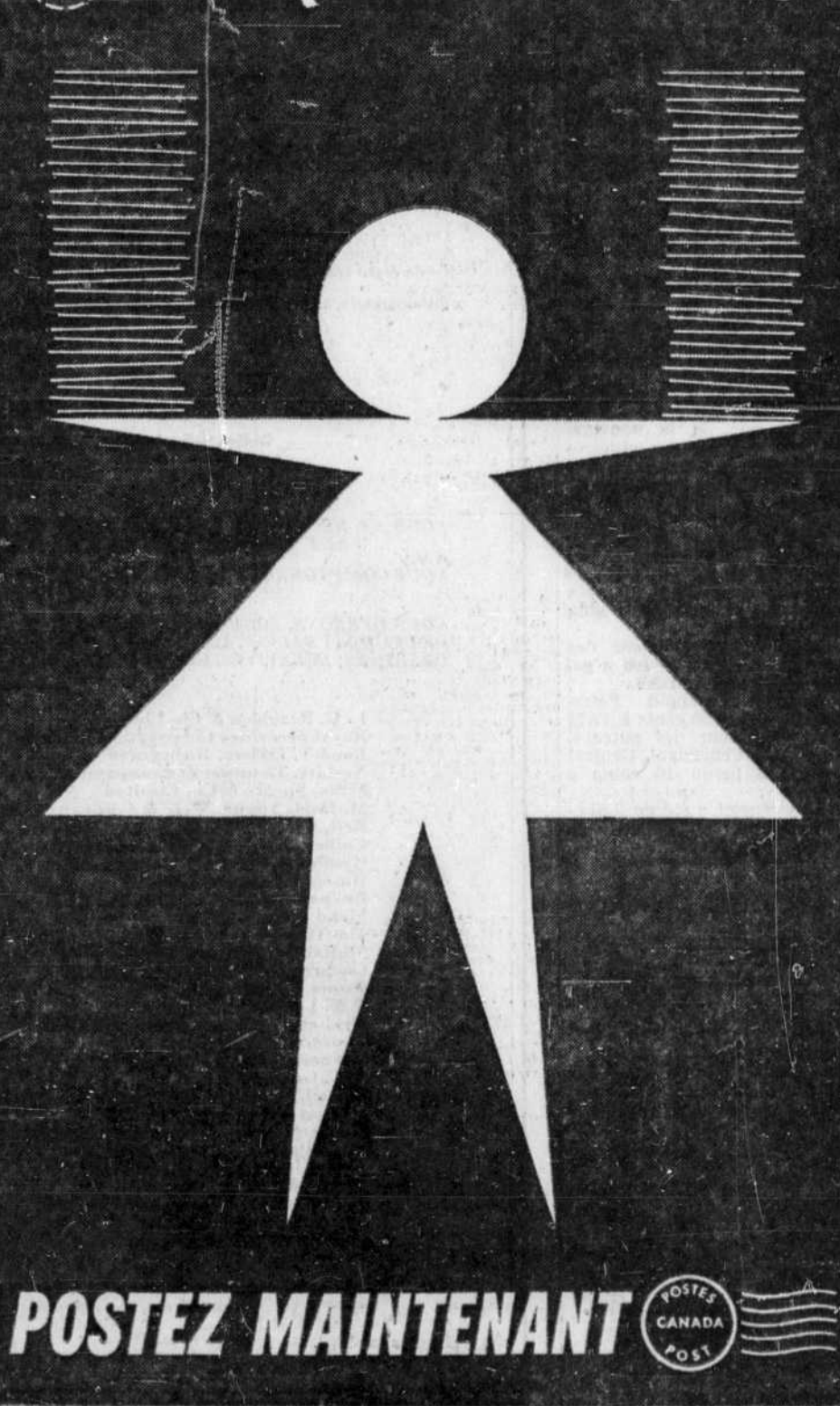
HORIZONTALEMENT

1—INTEMPESTIVE
2—NOUVEAU — LES
3—ITEM — RAMPER
4—TA — USINE — TU
5—IBERE — EPIS
6—ALLERGIE — AGE
7—TEL — VAMPIRE
8—ITOU —
9—IL — TAIRE — PO
10—COULE — NETTES
11—EUS — USER — RUE
12—PAIRE — PIRE

VERTICALEMENT

1—INITIATRICE
2—NOTABLE — LOUP
3—TUE — ELLE — USA
4—EMMURE —
5—ME — SERVITEUR
6—PARTI — GATA — SE
7—ANTIMOINE
8—SEME — EPURER
9—ET
10—ILE — PART — TRI
11—VERTIGE — PEUR
12—ES — USE — ROSEE

POURQUOI À 5 HEURES?



POSTEZ MAINTENANT

POSTES CANADA

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Qu'il est long le chemin...

Dimanche après-midi les Argonauts de Toronto, déchirés à coups de sabots par les Stampeders de Calgary, n'ont pu montrer autre chose aux spectateurs qu'un mauvais caractère "en groupe". Ils ont oublié le football pour concentrer leurs efforts sur l'art de retenir indument l'adversaire soit par leurs masques, soit par leur chandail, soit en leur appliquant des mises en échec illégales. C'en était beau au point de croire que les Maple Leafs du hockey avaient endossé l'uniforme des Argonauts. Le résultat certainement le laissait croire. Car de football, du côté des Argonauts, il n'en fut point question.

Du côté des Stampeders on avait qu'une idée en tête: gagner une partie de football; et pour ce faire ils ont mis au jeu toute l'ardeur d'un club champion, plus un excès de détermination qui a fait crever le ballon des espoirs illusoires des Torontois qui leur avait valu une victoire surprise la semaine dernière aux dépens des Tiger Cats de Hamilton. Les Argonauts sont revenus au sol plus vite et plus platement dégonflés que le plus fragile ballon politique d'essai connu. D'ici la fin de la saison, le temps sera long, long, long...

Excuses nouvelles... ou vérité?

Non, ce premier paragraphe que vous venez de lire, commentant la déconvenue des Argonauts aux mains des Stampeders, n'avait pas pour but de vous faire oublier, chers lecteurs, la réalité, à savoir que ce soir les Alouettes feront face à la musique à leur tour. Il faut dire humblement que les Alouettes n'ont jamais eu trop de peine contre les Stampeders. L'an dernier lors de la première partie hors concours de la saison les Alouettes jouaient le genou au compte de 30 à 28. Ce n'était toutefois qu'une joute hors concours, disions-nous pour nous consoler. Vint la saison régulière. Une seule rencontre, gagnée encore par les Stampeders, au pointage de 17 à 7, à Calgary. C'est si loin que l'on ne sait pas toujours comment les choses se passent! Arrive la saison nouvelle et la première joute hors concours nous ramène encore les Stampeders... qui gagnent cette partie par 10 à 1. Mais les Stampeders avaient déjà, à ce moment là (une expression chère à tous ceux qui font de la TV! Une avance de deux semaines à l'entraînement sur les nôtres... Or donc, comme je vous le disais plus haut, ce soir nous recevons la visite des Stampeders de Calgary. Je n'ai qu'une conclusion à tirer de tout cela: en cas de défaite, je suis à bout d'excuses: faudra dire tout simplement la vérité...

La fin de la disette?

Pour retrouver quelque consolation à la visite des Stampeders de Calgary il faut remonter bien loin dans le temps. Au temps de Frankie Filchok, de Virgil Wagner qui nous donneront notre seule et unique Coupe Grey à Toronto, en 1949. Depuis ce temps nous nous nourrissons au pis de sept vaches maigres et croyez-moi, elles sont maigres les vaches! Ah! oui, j'oubliais de vous dire que la Coupe Grey fut gagnée aux dépens des Stampeders de Calgary au compte de 28 à 15! Les statistiques me forcent à vous révéler aussi qu'une autre défaite aux mains des Stampeders nous tomba dessus en 1961, sous le règne de Perry Moss au compte de 6 à 2. En 1960 il n'y eut aucune rencontre entre les deux équipes mais on doit se souvenir avec tout de même grande émotion qu'en 1959, lors d'une joute hors concours, les Alouettes avaient — dix ans après la prise de possession de la Coupe Grey — vaincu une autre fois les Stampeders par 28 à 20 un certain 28 juillet. Mais depuis, les julets et les lilas ont fleuri plusieurs fois; nos espoirs également; seulement, jamais de victoire. Ce soir donc il serait bon de l'ère de la misère prenne fin... p'tit galop, grand galop!

CONFERENCE DE L'EST

Don Clark et Dick Shatto en tête

En dépit de leur humiliante défaite de 50-0, dimanche, les Argonauts de Toronto doivent une fière chandelle au système de calendrier mitigé entre la conférence de l'Est et celle de l'Ouest.

Parce que les clubs de l'Ouest battent ceux de l'Est avec constance, les chances des Argos ne sont pas éteintes avec une fiche de 2-6. Les clubs de l'Ouest ont gagné huit de leurs 11 parties contre ceux du Big Four ou aucun club n'a une meilleure moyenne que 500.

En effet, les Tiger-Cats de Hamilton mènent avec une fiche de quatre gains et quatre revers. Ottawa a 3-3 et les Alouettes ont une fiche de 3-4.

Pour les honneurs individuels, Don Clark est sur un pied d'égalité en tête avec Dick Shatto, des Argos, avec 36 points. Clark est un coureur, Shatto un receveur de passes.

Clark et son coéquipier George Dixon sont les meilleurs porteurs de ballon. Dixon a transporté le ballon 103 fois pour des gains de 688 verges.

Clark l'a fait 70 fois pour des gains de 413 verges. Shatto est le meilleur receveur de passes. Il a complété 35 passes pour des gains de 259 verges, et a marqué cinq touchdowns. Les receveurs de longues passes sont toutefois Hal Patterson, de Hamilton et Tommy Grant, du même club, ainsi que Whit Tucker, d'Ottawa. Patterson a une moyenne de 24,2 verges par interception; Grant a une moyenne de 25,2 et Tucker, une moyenne de 23,6.

Le meilleur botteur est sans contredit Moe Racine, d'Ottawa. Il a réussi 13 conversions, six placements et quatre simples. Dans les airs, Jackson et Bernie Faloney sont en avant.

Jackson a fait 108 passes, en a complété 60 pour des gains de 1.168 verges. Faloney en a réussi 80 sur 151, pour des gains de 1.268 verges.

Clark, M. Shatto, T. Racine, H. White, C. Stewart, O. Grant, H. Oliver, M. Hoppman, M. Toland, H. Kuntz, H. Vill, H. Sutherland, H. Ewell, T. Jackson, O. Belien, O. Betha, H. Patterson, H. Healey, H. Faloney, H. Face, H. Tucker, O. Gaines, O. Bell, O. Polanski, M. Reynolds, M. Cosentino, H. Buser, T. Wydarsky, T. Wilson, L. LaRoue, T. Hickman, T. Morris, T. Beretta, M. Flett, T. Stephens, M-T. Black, O. Zuker, H.

Les nombreuses déclarations, rumeurs et spéculations au sujet des futurs quartiers généraux des Braves, ont créé une situation confuse. Pour dissiper tous les malentendus, mes associés se joignent à moi pour publier la présente mise au point.

"Il est naturel pour des villes qui cherchent à obtenir des franchises dans le baseball majeur, de solliciter des clubs qui, comme Milwaukee, ont vu le chiffre de leurs assistances diminuer."

"Des offres attrayantes nous ont été faites par plusieurs villes, mais notre décision est que nous restons à Milwaukee."

Voici la déclaration de John McHale, président et gérant général du club:

"Les nombreuses déclarations, rumeurs et spéculations au sujet des futurs quartiers généraux des Braves, ont créé une situation confuse. Pour dissiper tous les malentendus, mes associés se joignent à moi pour publier la présente mise au point."

"Il est naturel pour des villes qui cherchent à obtenir des franchises dans le baseball majeur, de solliciter des clubs qui, comme Milwaukee, ont vu le chiffre de leurs assistances diminuer."

"Des offres attrayantes nous ont été faites par plusieurs villes, mais notre décision est que nous restons à Milwaukee."

Voici la déclaration de John McHale, président et gérant général du club:

"Les nombreuses déclarations, rumeurs et spéculations au sujet des futurs quartiers généraux des Braves, ont créé une situation confuse. Pour dissiper tous les malentendus, mes associés se joignent à moi pour publier la présente mise au point."

"Il est naturel pour des villes qui cherchent à obtenir des franchises dans le baseball majeur, de solliciter des clubs qui, comme Milwaukee, ont vu le chiffre de leurs assistances diminuer."

"Des offres attrayantes nous ont été faites par plusieurs villes, mais notre décision est que nous restons à Milwaukee."

Voici la déclaration de John McHale, président et gérant général du club:

"Les nombreuses déclarations, rumeurs et spéculations au sujet des futurs quartiers généraux des Braves, ont créé une situation confuse. Pour dissiper tous les malentendus, mes associés se joignent à moi pour publier la présente mise au point."

"Il est naturel pour des villes qui cherchent à obtenir des franchises dans le baseball majeur, de solliciter des clubs qui, comme Milwaukee, ont vu le chiffre de leurs assistances diminuer."

"Des offres attrayantes nous ont été faites par plusieurs villes, mais notre décision est que nous restons à Milwaukee."

Voici la déclaration de John McHale, président et gérant général du club:

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin

L'invasion des loups aux spectacles du sport professionnel est un phénomène constant de notre époque et la rançon de promesses souvent fallacieuses. Ils rétablissent l'équilibre entre l'euphorie de la réclame savante et de la publicité tapageuse et la réalité parfois décevante. Les promoteurs doivent composer avec cette horde de critiques qui, en payant leur droit d'admission, ont acheté le droit de passer jugement.

Dimanche, les loups ont hurlé féroce à Toronto, quand les Argonauts ont affiché une tenue misérable insignifiante devant les visiteurs, les Stampeders de Calgary, qui ont remporté une écrasante victoire de 50-0. Les gens de Toronto avaient applaudi à tout rompre l'arrivée du sensationnel Jackie Parker, avant la saison, et récemment l'embauchement de Sandy Stephens, laissé pour compte des Alouettes de Montréal.

Peu de joueurs de football ont reçu autant de publicité que Parker et Stephens. Le premier, au moins, a fait ses preuves et s'achemine vers sa retraite, gardant encore de nombreux admirateurs, même s'il n'est plus l'ombre de lui-même. Quant à Stephens, il est le génie qu'on avait annoncé et qui en déploya les minces et fugitifs éclairs au cours de la première moitié de la dernière saison.

On avait vanté ses dons pendant deux mois. Il justifia les espérances qu'on avait fondées en lui pendant quelques parties. Puis, Stephens lui-même dégonfla le ballon boursoufflé au cours de la deuxième moitié de la saison. Si bien que cette année, avec la venue d'un nouveau gérant, les Alouettes compriront que Stephens nuisait plus au club qu'il ne l'aidait. Ceux mêmes qui avaient fait de Stephens une idole furent les premiers à le détrôner du sien piédestal.

Rescapé par les Argos, Stephens, comme à Montréal, joua une bonne partie la semaine dernière. Dimanche, il ne put rien faire contre les Stampeders. Les forces offensives des Argos furent tellement incohérentes et nulles que Toronto ne put envahir le territoire des visiteurs, pour la première fois, qu'au quatrième quart. D'où les hurlements de la foule, lésée dans son attente de victoire promise.

Le football est le plus handicapé de tous les sports professionnels. En effet, chaque club ne joue que 14 parties en environ trois mois. Les joueurs n'ont pas le temps de se faire valoir. Par ailleurs, leurs erreurs sont vite montées en épingle et accordées aux défaites imprévues. De même que les éliminatoires du sport ne fournissent pas aux joueurs l'occasion soutenue de se faire valoir, une saison de 14 parties met trop en relief les hauts et les bas d'un athlète.

Ici, à Montréal, la venue de Jim Trimble, instructeur à la réputation flamboyante, n'a pas peu contribué à faire oublier les départs de Sam Etcheverry et de Hal Patterson et surtout le passage éphémère et peu populaire de Perry Moss, qui devait tout révolutionner et qui déclencha le hurlement des loups avec des résultats peu impressionnants.

Lorsque Stephens, payé à gros prix, endossa l'uniforme des Argos, la direction des Alouettes se tourna vers Francis "Bubba" Marriot. Comme par magie, comme si l'harmonie était revenue au sein de l'équipe montréalaise, les Alouettes remportèrent deux gains précieux qui les hissèrent au premier rang du Big Four.

La presse, la radio et la télévision qui n'ont pas, comme au hockey et au football, l'occasion aussi soutenue de varier leurs louanges, célébrèrent comme il convient les hauts faits de M. Marriot. Puis ce fut le voyage dans l'Ouest où les Alouettes subirent deux échecs, probablement par la faute de Marriot, à qui on faisait "manger le ballon" trop souvent.

Marriot redescend donc de son piédestal en attendant qu'on lui trouve un successeur. Si Rabb est envoyé dans la mêlée et si les Alouettes l'emportent ce soir, il verra les lampions s'allumer furtivement devant lui, jusqu'à ce que, par des performances moins brillantes, il cède lui aussi son poste de vedette à un autre.

Je le répète, le calendrier du football est trop peu chargé et trop court pour que le spectateur, l'expert, le partisan aient le temps de juger de sa réelle valeur. Gloire et succès y sont nécessairement de courte durée, comme la saison de ce sport. C'est différent au hockey ou au baseball, par exemple.

Le hockey professionnel présente un calendrier de 70 parties, en environ cinq mois. Le baseball, en cinq mois et demi, offre 162 parties. Les joutes de football et de hockey durent une heure. Celles du baseball, une moyenne de deux heures et demie. C'est pour cela que les joueurs de hockey ou de baseball ont plus de chances de se faire valoir et plus de temps pour racheter les erreurs inévitables qui s'y commettent.

Suspension levée
NEW-YORK. — La suspension indéfinie qui avait été imposée à Marc Réume par le président Jim Balmer de la ligue Américaine de hockey, a été levée. Réume avait été suspendu pour avoir poussé l'arbitre John Ashley dans la cinquième partie des éliminatoires entre Hershey et Buffalo. Son contrat fut ensuite vendu aux Canadiens de Montréal.

Balmer a déclaré que la bonne conduite usuelle de Réume dans la ligue Américaine avait milité en faveur de la levée de la suspension.

Les Alouettes affrontent ce soir un club en grande forme physique

MONTREAL. — Le pilote Jim Trimble s'est dit assuré d'une chose au sujet de la rencontre Alouettes de Montréal — Stampeders de Calgary ce soir et c'est que ses protégés n'affronteront pas une équipe affaiblie.

Au contraire, les Stampeders seront encore frais et affamés à la suite de leur triomphe de 50-0 à Toronto dimanche.

"Je n'ai pas l'impression qu'ils se soient forcés contre les Argos", a déclaré Trimble après avoir surveillé le match à la TV.

Le fait est décevant pour les Alouettes, qui se sont révélés très irréguliers en compilant une fiche de 3-4 cette saison. Les Alouettes caressaient sans doute l'espoir que les Stampeders seraient affaiblis par les Argos et seraient des victimes faciles à Montréal.

Il y a deux fins de semaine, les Blue Bombers de Winnipeg s'étaient tellement forcés pour vaincre Toronto 25-20 qu'ils furent écrasés 30-1 à Montréal deux jours plus tard. Il ne semble pas que le fait se répète avec les Stampeders, qui occupent la deuxième position de la Conférence de l'Ouest avec une fiche de 6-2-1.

Trimble a qualifié l'équipe de Calgary la meilleure au pays. Il prétend que les Stampeders sont supérieurs aux Lions de la C.B., au sol, et "semblent s'être retrouvés" maintenant que leurs blessés Jim Dillard, Ernie Danjean, Don Lutz, Tony Palczkowski et Conrad Hitchler sont revenus au jeu.

Les Alouettes ont affronté Calgary ici, le 17 juillet, lors d'une partie hors concours et furent vaincus au compte de 10-1.

D'autre part, les locaux sont également en bon état physique après avoir perdu deux joutes dans l'Ouest.

Trimble a laissé entendre qu'il utiliserait le quart Warren Rabb contre Calgary. On sait que ce dernier n'a pas encore participé à un match cette saison.

Toutefois, Trimble n'a pas rejeté la possibilité d'employer Bubba Marriot, qui a dépassé lors de ses trois dernières parties. Trimble a notamment critiqué sa piètre moyenne de 5-16 dans les passes contre Vancouver.

Les Alouettes emploieront également Dick Dalatri à la place de Bobby Jack Oliver

Détroit Sénateurs

WASHINGTON. — Norm Cash et Rocky Colavito ont frappé chacun un circuit hier alors que les Tigers de Detroit ont triomphé des Sénateurs de Washington, au compte de 4-1, dans la seule partie au calendrier du baseball majeur.

Phil Regan, en remportant sa 15ème victoire de la saison, a retiré 10 frappeurs au bâton. Don Blasingame a fait compter l'unique point des perdants avec un circuit, à la sixième manche.

WASHINGTON. — Ab. P. Cs. Pp. Blasingame 2b 3 0 1 0. R. Phillips 1b 3 0 0 0. Hinton 3b 4 0 0 0. King 3b 4 0 0 0. Lock 3b 4 0 0 0. Retzer 2 4 0 0 0. Brinkman 3b 4 0 2 0. Kennedy 3b 4 0 0 0. Daniels 1an 2 0 0 0. Baird 1an 2 0 0 0. Albritton 2 4 0 0 0. Roebuck 1an 1 0 0 0. Osborne 1 0 0 0. C-McInose 32 1 3 1.

DÉTROIT. — Ab. P. Cs. Pp. Detroit 4 0 0 0. McAuliffe 3b 4 0 0 0. Cash 1b 4 2 3 1. Colavito 3b 4 1 1 2. Horton 3b 4 0 0 0. J. Phillips 3b 4 1 1 0. Triandaf 2 4 0 0 0. G. Smith 2b 3 0 0 0. Regan 1an 2 3 0 0 0. W. Smith 1an 0 0 0 0. TOTAUX 33 4 9 4.

a-Retiré pour Baird à la 9e; b-Annoncé pour Roebuck à la 9e; c-Retiré sur prises pour Osborne à la 9e. Washington 100 000 000-1. Detroit 100 120 000-2. St. Louis, RA: Washington 24-11. Detroit 27-8. LBS: Washington 4-1. Detroit 6-2. b-Horton, J. Phillips, Triandaf, C. Smith, Blasingame, Cash, Colavito, R. Horton, Lancer gagnant; Regan, 15-8, perdant; Daniels 3-10. A: Rice, Stewart, Paparella, Nap T. 1.55. A: 674.

A BLUE BONNETS
Marcel Dostie, de retour à Montréal après sa dramatique participation au Little Brown Jug dans le sulky de notre vaillant Country Don, déclare qu'il n'avait jamais vu un tel carnaval de vitesse que celui auquel il vient d'assister à Delaware, Ohio.

"C'est une piste doit être enchantée", a dit Marcel, qui conduisit Todd Riddell, Wantan Wick et M. Souderick, ce soir. "Pendant trois jours, la semaine dernière, on a enregistré sur cette piste d'un demi-mille, quinze nouveaux records mondiaux."

Trois de ces records, selon Dostie, sont tellement formidables qu'il est difficile de les croire. Il veut parler du mille en 1.58-3 réussi par le trotteur Malastar, enfonçant de plus d'une seconde le record de Greyhound. Malastar est un trotteur extraordinaire, car il détient aussi le record du trot de 1.53-4 pour piste d'un mille.

Quant à Overtrick, vainqueur du Little Brown Jug, on sait qu'il a rogné trois cinquièmes de seconde du record de 1.57-4 que détenaient conjointement Adios Butler et Bye Bye Byrd.

"Il faut maintenant croire Clint Hodgins, qui déclarait récemment que Overtrick allait battre tous les records du Butler", a ajouté Dostie.

Marcel a été fort surpris de voir un trotteur de deux ans, Ayres, un rejeun de Star's Pride, découper un mille en 2.00-1 sur tracé d'un demi-mille.

"Quant à mon Country Don, dit aussi Marcel, il a été chronométré deux fois en 1.58 mètres s'il a baissé pavillon devant Overtrick, et je suis extrêmement satisfait!"

TROT NOTES: Jonairo, qui remportait le printemps dernier une des tranches du Grattan Bars, au parc Richelieu, est favori à 3 contre 1 pour disposer de Patch On, à Normand Bardier, et de Demon Rainbow, à Réal Bardier...

Les Braves resteront à Milwaukee

MILWAUKEE. — Les Braves de Milwaukee ont annoncé que leur club sera à Milwaukee "aujourd'hui, demain, l'an prochain et aussi longtemps que nous y serons les bienvenus".

Voici la déclaration de John McHale, président et gérant général du club:

"Les nombreuses déclarations, rumeurs et spéculations au sujet des futurs quartiers généraux des Braves, ont créé une situation confuse. Pour dissiper tous les malentendus, mes associés se joignent à moi pour publier la présente mise au point."

"Il est naturel pour des villes qui cherchent à obtenir des franchises dans le baseball majeur, de solliciter des clubs qui, comme Milwaukee, ont vu le chiffre de leurs assistances diminuer."

"Des offres attrayantes nous ont été faites par plusieurs villes, mais notre décision est que nous restons à Milwaukee."

Voici la déclaration de John McHale, président et gérant général du club:

"Les nombreuses déclarations, rumeurs et spéculations au sujet des futurs quartiers généraux des Braves, ont créé une situation confuse. Pour dissiper tous les malentendus, mes associés se joignent à moi pour publier la présente mise au point."

"Il est naturel pour des villes qui cherchent à obtenir des franchises dans le baseball majeur, de solliciter des clubs qui, comme Milwaukee, ont vu le chiffre de leurs assistances diminuer."

"Des offres attrayantes nous ont été faites par plusieurs villes, mais notre décision est que nous restons à Milwaukee."

Voici la déclaration de John McHale, président et gérant général du club:

"Les nombreuses déclarations, rumeurs et spéculations au sujet des futurs quartiers généraux des Braves, ont créé une situation confuse. Pour dissiper tous les malentendus, mes associés se joignent à moi pour publier la présente mise au point."

"Il est naturel pour des villes qui cherchent à obtenir des franchises dans le baseball majeur, de solliciter des clubs qui, comme Milwaukee, ont vu le chiffre de leurs assistances diminuer."

"Des offres attrayantes nous ont été faites par plusieurs villes, mais notre décision est que nous restons à Milwaukee."



LIQUE NATIONALE: Aucune partie. LIQUE AMERICAINE: Detroit 4, Washington 1. AUJOURD'HUI: LIQUE NATIONALE: St. Louis à Chicago. Cincinnati à Milwaukee, soir. Pittsburgh à Houston, soir. New York à Los Angeles, soir. Philadelphia à San Francisco, s. LIQUE AMERICAINE: Washington à Detroit. Kansas City à Boston. Minnesota à Cleveland, soir. Chicago à Baltimore, soir. Los Angeles à New York, soir.

CLASSEMENT
LIQUE NATIONALE: G P Moy. Diff. Los Angeles 96 60 615 515. St. Louis 91 66 588 515. San Francisco 83 71 543 11. Cincinnati 83 74 529 12 1/2. Philadelphia 82 74 526 14. Milwaukee 82 75 522 14 1/2. Chicago 79 78 503 17 1/2. Pittsburgh 73 82 468 23. Houston 69 95 391 35. New York 50 106 321 46.

LIQUE AMERICAINE: G P Moy. Diff. New York 102 55 650. Chicago 90 66 577 11 1/2. Minnesota 89 69 563 13 1/2. Baltimore 83 74 529 19. Detroit 77 80 490 25. Cleveland 75 82 478 27. Boston 74 84 468 28 1/2. Kansas City 71 85 455 30. Los Angeles 70 88 443 32 1/2. Washington 54 102 346 47 1/2.

Notre choix à Blue Bonnets

1. Todd Riddell, Lady S. D. Mc's Bomb
2. Kelly McWin, Teddy Kirk, Bobby Sage
3. The McNab, Skipper Jay, Doc Johnston
4. Crescendo, Quick Prime, Addie's Girl
5. Indian Prince, Bimbo Chief, The Dreamer
6. Armbror Champ, Functus, The Saint
7. Shoe Clerk, Merrie Amos, Half Song
8. Hilltop Sue, Success Knight, Burton Hi Le
9. Jonairo, Demon Rainbow, Patch On
10. Darling Express, Model Mc, Meadow Bower

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION.
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
527-3641
6320, Chemin Upper Lachine
A L'EST: 5529, rue Papineau
Montréal 25
Montréal 34, P.Q.

Choix de billets de saison ou pour chaque partie
ENCORE DISPONIBLE

NORD \$3.50
EST \$2.50
OUEST \$3.50
SUD \$3.50

EN VENTE A
Lord's Sports Shop, 1300 ouest, Ste-Catherine
Bob Lunny, 5804, Chemin Côte St-Luc
Café Regent, 5116, avenue du Parc
McNicol's Ltd., 1441, avenue McGill College
Shiner's Lounge, 1241 rue Guy
Hotel Berkeley, 1188 ouest, rue Sherbrooke
Variétés Cherrier, 4706, Christophe-Columb (Paul Fortin)
Joey Richman, articles de sport, 1481, rue McDonald
Restaurant Bruno, 15555 est, rue Sherbrooke
Lushy's Ltd., 1223 Square Phillips
Holiday Inn, 6016 Côte de Liesse Road
Paul DeSerres Sports, 1249 ouest, Bernard
Laurentian Lanes, 222 Montée de Liesse Road.

PROCHAINE PARTIE
AUJOURD'HUI
CALGARY vs ALOUETTES
MARDI LE 24 SEPTEMBRE, A 8 H. 05 P.M.
Téléphone à notre bureau des billets ou rendez-vous à
2155, de la Montagne, 2e étage
VI. 4-2577
Aujourd'hui, ouvert de 8 h. 30 a.m. à 8 h. p.m. et au Stade McGill
à partir de 6 h. p.m.
LE CLUB DE FOOTBALL LES ALOUETTES DE MONTREAL, INC.

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
MERCREDI 25 SEPTEMBRE
VOTONS
KIERANS

Publi par le Parti Libéral du Québec

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE

Ottawa rejoint Hamilton en tête du Big Four

Les meilleurs des majeures

- Trois touchés pour Dave Thelen
- Moe Racine compte cinq points

OTTAWA — Dave Thelen a réussi trois touchés, hier soir, à Landsdowne Park, pour diriger l'offensive des Rough Riders d'Ottawa qui ont vaincu les Lions de Vancouver, au compte de 23-17, pour se

hisser au premier rang de la conférence de l'Est, sur un pied d'égalité avec les Tiger-Cats de Hamilton, devant 20,191 spectateurs.

Les visiteurs étaient privés des services de deux réguliers: Tom Larshcheid et Paul Seal,

tous deux blessés dans la joute de samedi contre les Tiger-Cats de Hamilton.

Don Vico remplaçait Larshcheid et Bill Lasseter était le substitut pour Seal.

Thelen, un joueur importé qui en est à sa sixième saison avec Ottawa, a compté sur des courses de 14, 13 et une verges. Les Lions restent en tête de la conférence de l'Ouest, un point en avant des Stampede de Calgary. La deuxième moitié de la partie

a été jouée avec le handicap de deux tours de reflecteurs du centre en panne.

Moe Racine a été responsable des cinq autres points des Rough Riders, avec un placement de 24 verges, un simple de 40 verges et un converti.

Le quart-arrière Joe Kapp a donné les passes pour les deux touchés des Lions. Jerry Jones en a réussi un sur une passe de 38 verges. Peter Kempf a botté deux placements et deux convertis.

SOMMAIRE

Premier quart

1—Ottawa, touché (Thelen) 9:21

Deuxième quart

2—Ottawa, placement (Rac) 2:00

3—B.C., touché (Jones) 4:38

4—B.C., converti (Kempf) 4:38

5—Ottawa, touché (Thelen) 9:07

6—B.C., touché (Fleming) 12:28

7—B.C., converti (Kempf) 12:28

Troisième quart

8—B.C., placement (Kempf) 13:20

Quatrième quart

9—Ottawa, touché (Thelen) 6:26

10—Ottawa, converti (Racine) 11:00

11—Ottawa, simple (Racine) 12:34

LIGUE NATIONALE

PJ	AB	P	Cs	Moy.
T. Davis, L.-A.	142	545	87	176 323
Groat, St-L.	133	612	84	196 320
Cepeda, S.-F.	150	557	87	178 320
Clemente, Pgh.	146	574	75	183 318
H. Aaron, M.	156	613	116	195 318
Pinson, Cin.	157	630	95	200 317
Mays, S. F.	151	573	110	173 312
Gonzalez, Ph.	150	542	78	169 312
White, St-L.	157	638	104	195 307
Flood, St-L.	153	641	110	198 306

CIRCUITS

McCovey, San Francisco	43
H. Aaron, Milwaukee	42
Mays, San Francisco	41
Cepeda, San Francisco	33
Howard, Los Angeles	27
White, St-Louis	27

POINTS PRODUITS

H. Aaron, Milwaukee	127
White, St-Louis	127
Boyer, St-Louis	108
Pinson, Cincinnati	103
Mays, San Francisco	102

LIGUE AMERICAINE

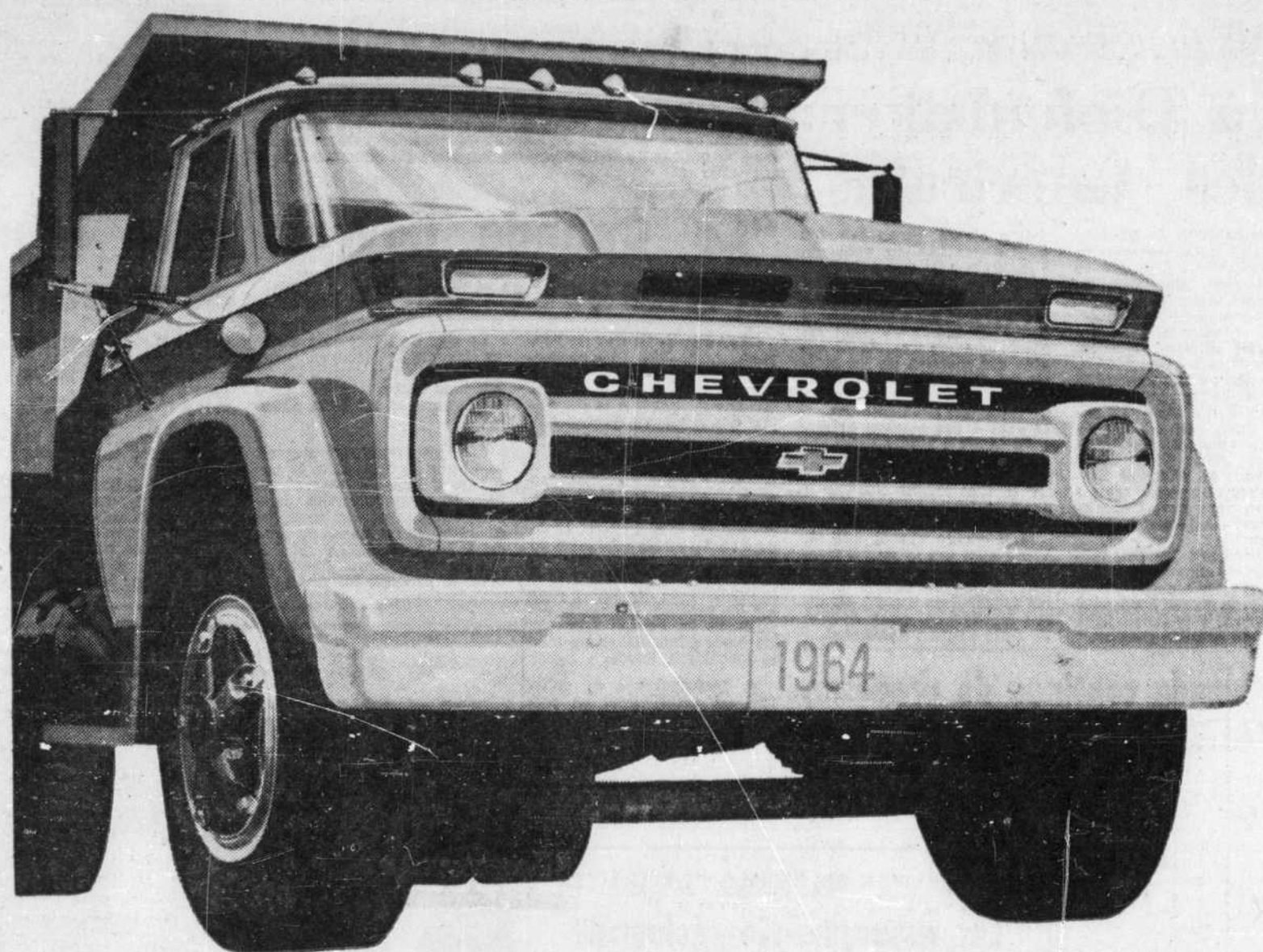
PJ	AB	P	Cs	Moy.
Yastrzemski, B.	148	560	90	181 323
Kaline, D.	142	548	89	170 310
Pearson, L.-A.	151	569	92	175 308
Rollins, M.	136	531	78	163 307
Ward, Ch.	155	598	80	176 294
Malone, B.	149	574	66	168 293
Wagner, L.-A.	147	542	72	158 292
Fregosi, L.-A.	151	579	82	166 287
Robinson, Ch.	141	509	68	145 285
Batter, M.	145	503	64	143 284

CIRCUITS

Killebrew, Minn.	45
Stuart, Boston	42
Allison, Minnesota	31
Hall, Minnesota	33
Howard, N.-Y.	28

POINTS PRODUITS

Stuart, Boston	116
Kaline, Detroit	106
Killebrew, Minnesota	96
Colavito, Detroit	90
Wagner, Los Angeles	89



VOICI!

LA GAMME LA PLUS SENSATIONNELLE DE CAMIONS CHEVROLET

HIER
EDMONTON & WINNIPEG
VANCOUVER & OTTAWA
AUJOURD'HUI
CALGARY & MONTREAL
SAMEDI
WINNIPEG & EDMONTON
TORONTO & OTTAWA
DIMANCHE
MONTREAL & HAMILTON

CLASSEMENT

LIGUE CANADIENNE

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hamilton	4	4	0	163	128	8
Ottawa	4	3	0	150	149	8
Montréal	3	4	0	113	115	6
Toronto	2	5	0	82	148	4

CONFERENCE DE L'OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	7	3	0	209	165	14
Calgary	6	2	1	219	156	13
Edmonton	3	5	1	103	165	11
Winnipeg	3	5	0	164	150	6
Edmonton	2	7	0	89	146	4

LIGUE NATIONALE

(SECTION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	2	0	0	76	39	4
St-Louis	2	0	0	62	31	4
Pittsburgh	1	1	0	52	31	2
Washington	1	1	0	51	51	2
New-York	1	1	0	37	59	2
Philadelph	0	1	1	45	49	1
Dallas	0	2	0	31	75	0

(SECTION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	3	0	0	38	10	6
Baltimore	1	1	0	48	51	2
Detroit	1	1	0	37	33	2
Green Bay	1	1	0	34	24	2
Minnesota	1	1	0	31	46	2
San Francisco	0	2	0	34	44	0
Los Angeles	0	2	0	16	60	0

FOOTBALL AMERICAIN

Il n'y a pas de monopole dit la Cour

Baltimore. — La ligue Américaine de football a perdu son appel devant une cour fédérale des Etats-Unis. Le jugement décreète que ce circuit n'a pas fait la preuve que la ligue Nationale de football exerce un monopole. "La ligue Nationale n'a pas le pouvoir de monopoliser le marché du football", confirme la cour d'appel. La ligue Américaine avait d'abord réclamé des dommages au montant de 10 millions de dollars. Le nouveau circuit avait accusé l'ancienne ligue d'organiser des franchises à Dallas, et à Minneapolis, pour décourager la ligue Américaine.

Résultats à B.B.

1 ^{re} COURSE — TROT — \$800	
Clyde Hanover	3.20 2.50 2.40
Hay's Demon	4.20 3.50 3.20
Galapagos	4.20 3.50 3.20
Temps 2:10 1-3	
2 ^{de} COURSE — AMBLE REC. — \$800	
Tactful King	3.50 3.00 2.80
Duke of Wellington	3.30 2.80 2.60
Wilson Frost	4.00 3.50 3.20
Temps 2:09 4-5	
3 ^{de} COURSE — COND. — \$800	
Lucky Major	4.00 3.50 3.20
Lucky Major	4.00 3.50 3.20
Castle Leon	3.00 2.60 2.40
Remus Abe	3.90 3.40 3.10
Temps 2:10 1-5	
4 ^{de} COURSE — AMBLE REC. — \$1,000	
Minor Joe	23.90 8.80 5.80
Past Traffic	3.50 2.90 2.60
Bobby LaRue	7.40 6.40 5.40
Temps 2:09 1-5	
5 ^{de} COURSE — COND. AMBLE — \$1,500	
Meadow Dale	7.20 3.20 2.70
H. J. Malone	2.90 2.70 2.40
Cornie Atom	4.40 3.90 3.40
Temps 2:08 3-5	
6 ^{de} COURSE — AMBLE — \$900	
Santley	18.10 5.80 3.50
Heien Jo Adios	3.30 2.80 2.40
Dale Herbert	2.70 2.40 2.10
Temps 2:06 2-5	
7 ^{de} COURSE — COND. TROT — \$900	
Palacina	4.90 3.40 2.90
Arawana Lee	24.90 6.10 3.10
Amber	2.70 2.40 2.10
Temps 2:08 2-5	
8 ^{de} COURSE — AMBLE — \$1,000	
Flying Raid	6.60 4.60 3.60
Kentucky Colonel	7.90 3.70 2.70
P. R. L.	2.70 2.40 2.10
Temps 2:07	
9 ^{de} COURSE — AMBLE JANS — \$1,600	
Bucky North	3.10 2.70 2.30
Ducky Breeze	9.70 5.80 3.50
Coppersmith	9.20 5.40 3.10
Temps 2:05 4-5	
10 ^{de} COURSE — AMBLE, 3 ans — \$800	
Misa Lombard	3.90 3.40 2.90
Little Pointer	4.70 2.30 2.10
Mirage	2.20 2.00 1.80
Temps 2:09	
Exacta: \$12.80	

Doug Ford à Montréal

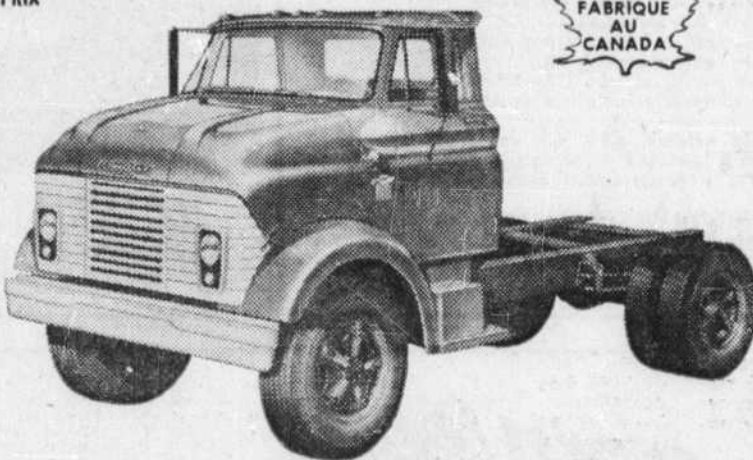
Doug Ford, champion de l'omnium canadien de golf, sera à Montréal, aujourd'hui, pour assister en invité d'honneur à la première du film "Repeat Performance". C'était la deuxième fois, cette année, qu'il gagnait ce titre convoité.

"C'est à Islemere que j'ai gagné mon premier titre canadien, dit-il, et maintenant que j'ai remporté l'omnium de 1963, je devrais peut-être demander mes parchemins de naturalisation". Sérieusement, le vétéran de Montréal pour exprimer ma gratitude envers les gens de la métropole et aider à l'élaboration des projets de 1964."

Au cours de sa carrière, il a gagné une vingtaine de tournois d'importance, dont celui des Maîtres, celui de la PGA et celui du joueur de l'année. Dix fois depuis 11 ans, il a fini parmi les golfeurs professionnels qui ont gagné le plus d'argent en une saison.

NOUVEAU DES CAMIONS DIESEL FABRIQUÉS AU CANADA, À MEILLEUR PRIX

Le Chevrolet modèle E80 d'encombrement réduit, à cabine de 90 pouces, et le robuste modèle U80 à cabine basculante sont maintenant construits au Canada, ce qui en rend le prix plus avantageux encore. Ces nouveaux diesels Chevrolet ont un embrayage renforcé de 14" et un nouveau moteur diesel 6V-53 GM de 195 CV. Ce moteur est d'un rendement élevé sous toutes les charges et à tous les régimes, il parcourt plus de milles au gallon et dispose d'un couple plus élevé à vitesse réduite pour les démarrages sous forte charge et les longues montées.



NOUVEAU LE PICKUP EL CAMINO



Combinant les lignes fuyantes des voitures de tourisme et la capacité de travail d'un camion léger, voilà le El Camino! Il travaillera toute la journée tout en paraissant, le soir venu, aussi élégant qu'une voiture de tourisme.

NOUVEAU QUATRE PUISSANTS MODELES À CABINE AVANCÉE OFFRANT PLUS D'ESPACE UTILE AU CHARGEMENT



Chevrolet a ajouté 4 nouveaux Step-Van King à sa gamme de modèles à cabine avancée, pour vous offrir le choix le plus étendu de cette catégorie: 11 modèles avec des longueurs de caisse variant de 7 à 12 pieds. Avec leurs aménagements intérieurs rationnels, leurs moteurs, boîtes de vitesses et suspensions éprouvées à l'usage, ces nouveaux Chevrolet sont exceptionnellement économiques et avantageux pour les transports comportant de nombreux arrêts. P.B.V. jusqu'à 10,000 lb.

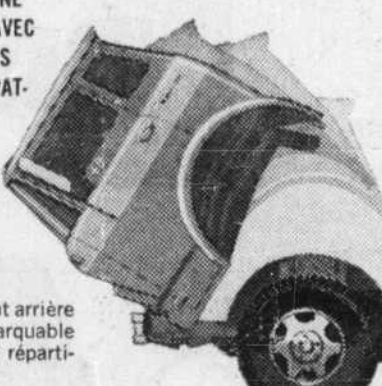
NOUVEAU LE V8 SPÉCIAL 348 MONTÉ SUR DEMANDE DANS LES CHEVROLET DE LA SÉRIE 60



Une nouveauté pour 1964: Le V8 spécial 348 de Chevrolet à couple très élevé, avec économique carburateur à deux corps. Il est offert sur demande pour la série 60 et possède cette immense force de traction allée à l'économie que les usagers de camions apprécient par-dessus tout.

NOUVEAU LE T60 À CABINE BASCULANTE AVEC UN CHOIX PLUS ÉTENDU D'EMPLOI

Chevrolet a ajouté un nouveau châssis de 175" d'empattement à sa gamme de modèles T60 à cabine basculante. Cette cabine de conception moderne connaît chaque année plus de faveur grâce à sa grande distance du dos de la cabine au pont arrière mais empatement court, sa remarquable facilité d'accès au moteur et la répartition du poids mieux conçue.



NOUVEAU CHOIX PLUS ÉTENDU DE PONTS ARRIÈRE D'UNE CAPACITÉ ACCRUE POUR LES CHEVROLET SÉRIES 60, 80 ET M80

La gamme des nouveaux ensembles moteurs comprend des nouveaux ponts arrière de 18,500 lb et 23,000 lb respectivement, pour les séries 60 et 80, ainsi qu'un nouveau pont arrière tandem de 34,000 lb pour la série M80, destinée aux travaux extra-durs.

NOUVEAU POUR LA PREMIÈRE FOIS UN CHEVROLET À PONT ARRIÈRE TANDEM AVEC MOTEUR DIESEL



Chevrolet présente trois nouveaux modèles à pont arrière tandem de la série W80, fabriqués au Canada. Ils sont équipés de moteurs diesels 6V-53 et d'organes de transmission ultra-robustes avec boîte de vitesses principale à 5 rapports pour travaux très durs, et boîte auxiliaire à 4 rapports livrable sur demande. L'essieu avant, à suspension à flexibilité variable, a une force de 11,000 lb.

PLUS! TOUTE LA SÛRETÉ DE MARCHÉ ÉPROUVÉE DE CHEVROLET

A ces perfectionnements techniques viennent s'ajouter les éléments d'une sûreté de marche éprouvée à la tâche, tels que suspension avant à flexibilité variable, suspension avant à roues indépendantes sur la plupart des modèles légers, moteurs robustes, organes de châssis de résistance supérieure. Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles les camions Chevrolet 1964 travaillent fort, durent longtemps et coûtent peu.

CAMIONS CHEVROLET 64 DE MEILLEURS CAMIONS-PLUS DE CAMIONS

VOYEZ DÈS AUJOURD'HUI LE CONCESSIONNAIRE LOCAL CHEVROLET AUTORISÉ!



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

HAROLD CUMMINGS LTD.,
5255 rue Jean Talon ouest (près boul. Décarie) — RE. 9-1911

Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal Ltd.,
Truck Division: 6645 Upper Lachine Road — HU. 9-8631

GOHIER AUTOMOBILES LTÉE.,
1580 rue Amherst — LA. 8-3701
Truck Division: 3533 rue Jarry est

DUVAL MOTORS (1960) LTD.,
529 rue Jarry est — CR. 9-1211

PARK AVENUE CHEVROLET LTÉE.,
5900 rue Jean Talon est — 725-9811

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE.,
3930 rue Ste-Catherine est — LA. 6-1471

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITÉE,
10836 rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) — DU. 9-8461

CLERMONT MOTOR LIMITED,
5363, rue St-Denis — 279-8301

SNYDER AUTOMOBILE LTD.,
2150 rue Notre-Dame (coin 21ème Avenue)
Lachine, Qué. — 837-4651

BARNABE MOTORS LTD.,
925 boul. Laurentin, St-Laurent, Qué. — RI. 4-8401

DOYLE MOTORS LIMITED.,
4501 avenue Bannantyne, Verdun, Qué. — MU. 1-4501

SALOIS AUTOMOBILE LTÉE.,
610 boul. Curé-Labelle, Chomedey, Qué. — MU. 1-3508

